

N° 42 - Juin 2022



## Le Conseil Municipal des Enfants présent lors de la cérémonie du 8 mai 1945

Ville à 30km/h :  
le bilan

p.5

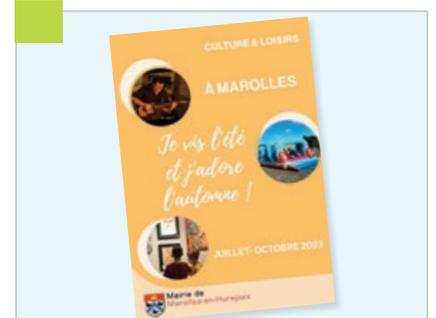


Tout s'explique sur le Plan  
Pluriannuel d'Investissement

p.28



L'agenda culture et loisirs  
été-automne 2022



# SOMMAIRE

- Édito p 3
- Comptes-Rendus des Conseils Municipaux p 4
- Environnement, qualité de vie et sécurité p 5
- Vie de la commune en images p 6
- Vie de la commune p 8
- CCAS et Résidence Autonomie du Parc p 12
- Agenda des activités de la RPA p 15
- Médiathèque p 16
- Scolaire et périscolaire p 17
- Sport p 19
- Associations p 22
- Tout s'explique p 28
- État-civil p 29
- Tribunes p 29
- Numéros utiles p 30



Vernissage de l'exposition « 8 mars, 8 Marolaises, 1000 vies », à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes.

**MAIRIE** | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : [mairie@Marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mairie@Marolles-en-hurepoix.fr) | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME | Service communication : Mathilde JOUAUDIN | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE, certifiée Imprim'vert | Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.   
Photo 1<sup>ère</sup> de couv. : le Conseil Municipal des Enfants présent lors de la cérémonie du 8 mai 1945. Photo 2<sup>ème</sup> de couverture : vernissage de l'exposition « 8 mars, 8 Marolaises, 1000 vies ». ©Photos : images libres de droits Freepik et Pixabay | Les textes doivent être fournis par mail à [communication@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 29 août 2022.





Marollaises, Marollais,

La pandémie semble reculer, même si nous devons rester prudents. Cette éclaircie permet une relance des activités culturelles, sportives et de loisirs auxquelles les Marollais participent activement, profitant de ce retour vers une vie « normale ».

Comme vous avez pu le constater, des actions ont été menées dans la commune, malgré la crise sanitaire et les retards qu'elle a pu engendrer. Je ne vais pas vous citer l'ensemble des travaux énoncés par ailleurs mais durant les prochains mois, la ferme du 3 Grande Rue sera au cœur d'une opération de rénovation comprenant l'extension du centre de loisirs et la 1<sup>ère</sup> phase d'aménagement de la Grange avec rénovation et isolation thermique en toiture.

**De manière générale, le contexte financier reste difficile pour les communes** (baisse continue des dotations de l'État, pertes de recettes et frais supplémentaires liés à la crise sanitaire, hausse des frais de personnel même sans procéder à des créations de poste ...). Un de nos soucis majeurs est de continuer à gérer de façon stricte les deniers publics communaux.

Pour parvenir à l'équilibre budgétaire, cette année nous avons demandé aux élus et aux services de **diminuer les frais de fonctionnement de 3%**.

De la même façon, j'ai également soumis au vote du Conseil Municipal une **diminution de 3% pour les indemnités des élus**.

**Ceci a permis la reconduction des taux d'imposition, sans augmentation, par le conseil municipal.**

Autre équation à résoudre pour les communes : la **difficulté de recrutement dans les différents services communaux**.

À Marolles, tous les services sont concernés, mais ce souci est plus particulièrement pénalisant dans le service Enfance-

Jeunesse, la restauration scolaire mais aussi dans les services techniques. La municipalité et les services, que je remercie, restent mobilisés pour permettre le maintien de ces prestations mais nous comptons sur une amélioration de la situation pour y parvenir et sur la compréhension des administrés lorsque des adaptations sont nécessaires.

**La solidarité est aussi notre maître mot.** Nous nous sommes donc inscrits rapidement dans des actions concrètes pour l'accueil de plusieurs familles ukrainiennes. Je tiens à remercier le CCAS, les Marollais qui nous ont largement soutenus dans cette démarche, mais aussi les associations Marollaises.

**Cette solidarité était au cœur des préoccupations de Géry Machut, Maire-adjoint, qui nous a quittés en avril dernier. La commune a perdu un élu de grande qualité** en la personne de Géry Machut, très dévoué à sa commune et aux autres. C'est ce qui le caractérisait le plus. **Nous garderons de lui l'image d'un homme profondément humain, bienveillant, à l'écoute des autres, qui s'est toujours engagé pour servir l'intérêt général avec dévouement, gentillesse et une profonde humilité.**

Géry était pour moi un ami fidèle et sincère.

Nous sommes tristes, néanmoins nous devons nous souvenir de son sourire qui ne le quittait jamais et nous dire que nous avons eu beaucoup de chance de le connaître.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer un bel été, sans oublier de veiller sur les personnes fragiles et isolées.

Prenez soin de vous et protégez vos proches.

Votre Maire,  
Georges JOUBERT



## CONSEIL MUNICIPAL

### Du 10 mars 2022

Membres du Conseil Municipal présents : 22

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 7

Votants : 29

**Le Conseil Municipal a adopté le point suivant à l'unanimité :**

1. Débat d'Orientation Budgétaire au vu du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) – Approbation du ROB.

**Le Conseil Municipal a adopté le point suivant à la majorité :**

2. Budget principal – Plan pluriannuel des investissements (PPI).

(Vote : Pour : 24 ; Abstentions : 5 [M. Murail (pouvoir de M. Chauvancy), Mmes Léonard, Goldspiegel, Tussiot])

**Le Conseil Municipal a adopté les points suivants à l'unanimité :**

3. Avis relatif au projet de Pacte de gouvernance entre Cœur d'Essonne Agglomération et ses communes membres.

4. Projet d'extinction/réduction nocturne de l'éclairage public sur le territoire de la commune.

5. Constitution d'un groupement de commandes pour l'accord-cadre relatif à l'achat de carburant et de prestations associées par cartes accréditives en station-service.

6. Constitution d'un groupement de commandes pour l'accord-cadre relatif à l'achat de papier, fournitures de bureau, fournitures scolaires et loisirs créatifs.

7. Personnel communal – Modification du tableau des effectifs.

8. Département de l'Essonne – Avenant à la convention relative à l'espace numérique de travail dans les écoles.

### Du 24 mars 2022

Membres du Conseil Municipal présents : 26 (25 au point n°1)

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Membre du Conseil Municipal absents excusés : 1

Votants : 28 (27 au point n°1)

**Le Conseil Municipal a donné acte du point suivant à l'unanimité :**

1. Conseil Municipal des enfants – Projet n°1 « Panneaux de prévention tabagisme aux abords des écoles ».

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :**

2. Examen et vote du budget primitif communal 2022.

(Vote : Pour : 23 ; Contre : 5 [M. Murail (pouvoir de M. Chauvancy), Mmes Léonard, Goldspiegel, Tussiot])

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :**

3. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2022 : impôts directs locaux.

4. Subventions aux associations (Mme Letessier, Présidente de l'Association des Ouisstis, M. Ollivier, Président du Comité des Fêtes et M. Vovard, Président de l'USM Cyclotourisme quittent la séance afin de ne pas prendre part au vote relatif à leur association).

5. Délibération modificative fixant le régime indemnitaire des élus locaux : fixation des indemnités de fonction du maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction.

6. Plan communal de sauvegarde (PCS) – Autorisation de prendre l'arrêté d'approbation du PCS.

### Du 23 avril 2022

Membres du Conseil Municipal présents : 25

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 4

Votants : 29

**En hommage à M. Géry MACHUT**, maire-adjoint en exercice, décédé le 13 avril 2022, les élus observent une minute de silence en début de séance.

Il est procédé à l'installation de Mme Marie-Christine BOVE, nouvelle conseillère municipale municipale, en application de l'article L 270 du Code Electoral.

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité le point suivant :**

1. Décision de suppression d'un poste de Maire-Adjoint, suite au décès d'un Maire-Adjoint. (Vote : Pour : 23 ; Abstentions : 5 [M. Murail (pouvoir de M. Chauvancy), Mmes Goldspiegel, Tussiot (pouvoir de Mme Léonard)])

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :**

2. Délibération modificative relative au Régime Indemnitaire des élus locaux : Fixation des indemnités de fonction du Maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de Fonction (actualisation suite au point n°2).

3. Comité Social Territorial : Fixation du nombre de représentants du personnel, institution du paritarisme au sein du comité technique et du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

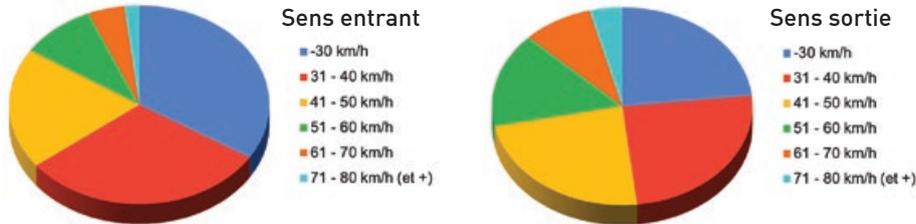
Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune :

<https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/> après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.

## Ville à 30km/h : 1 an après, où en est-on ?

Concernant la première année de limitation à 30km/h, la police municipale a effectué des relevés à l'aide du radar pédagogique dans 4 rues très fréquentées de la commune durant 3 mois pour chacune : route de Saint-Vrain, route d'Évry, Pont de la Gare et rue du Puits Sucré :



Environ 40 % des usagers roulent en dessous des 30km/h, 90 % des usagers roulent en dessous de 50km/h.

La police municipale estime plutôt encourageants les relevés effectués, mais, afin d'inciter les usagers à mieux respecter la limitation de vitesse et afin de garantir la sécurité des usagers des routes Marolles, la mairie a doté la police municipale d'un tout nouvel appareil de contrôle de vitesse, plus performant, plus simple et plus rapide à mettre en place, afin d'intensifier les opérations de contrôle de vitesse sur la commune.

### 5 bonnes raisons de rouler à 30km/h :

- 1/ Une tonne d'acier se révèle **dangereuse** lorsqu'elle circule à 50 km/h, mais les risques sont limités à 30 km/h.
- 2/ **Limiter la pollution** aux particules fines, qui empoisonne notre ville. La conduite souple, associée à une limitation de la vitesse à 30km/h est donc moins polluante qu'une conduite par à-coups permise par une limitation à 50km/h.
- 3/ Les piétons et les cyclistes se sentent plus à l'aise dans une **ville apaisée**.
- 4/ Prendre l'habitude de **privilégier les déplacements non-motorisés** c'est aussi **prendre soin de sa santé** en pratiquant la marche ou encore le vélo.
- 5/ La **ville, moins bruyante et plus agréable**, redevient attractive !

## Rôle de la police municipale

La police municipale évolue dans son fonctionnement afin d'augmenter sa proximité avec les administrés, ce qui est son cœur de métier. Aussi, afin d'améliorer le contact, le dialogue et la confidentialité entre les citoyens Marolles et la police municipale :

- la police municipale multiplie les patrouilles pédestres pour favoriser le contact avec les riverains,
- une ligne téléphonique directe a été mise en place afin que les administrés puissent joindre plus facilement les policiers municipaux,
- un lien de prise de rendez-vous a été créé sur le site internet de la commune.

Contactez  
la Police Municipale :



Tél. : 01 69 14 14 53

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 11h45 et de 13h15 à 18h

Mercredi de 15h30 à 19h

Samedi de 8h30 à 12h

Prenez rendez-vous :

<https://calendly.com/police-municipale>

## Les dépôts sauvages... c'est l'affaire de tous !



Un vieux matelas, une poussette rouillée, des grands cartons... Voici ce qu'on peut trouver en particulier aux abords des points d'apports volontaires de déchets... **Ce type d'incivilités nuit à la propreté publique**, rend désagréables les lieux concernés

pour les riverains et **peut occasionner des accidents** (envols de déchets, pollution, blessures...).

### Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Un dépôt sauvage est l'abandon de déchets sur un site non autorisé. Partout la même tendance est observée. Marolles-en-Hurepoix n'est pas épargnée par le phénomène.

### Un coût pour la collectivité

La mairie a mis en place un ramassage quasi-quotidien par les services techniques, qui collectent ainsi à l'année près de **120 m<sup>3</sup> de déchets** déposés illégalement, ce qui représente un **coût de plus de 25 000 € pour le budget communal**.

### Des mesures coercitives

Les auteurs de ces dépôts encourrent une **amende de 450 €**. La même infraction commise à l'aide d'un véhicule est passible d'une **amende de 1 500 €, montant pouvant être**

**porté à 3 000 € en cas de récidive. Le véhicule ayant servi ou qui était destiné à commettre l'infraction peut en outre être confisqué.** Pour lutter contre ce fléau, la commune réfléchit sérieusement à la pose de pièges photographiques, déjà mis en place dans d'autres communes, ce qui permettra, lors du dépôt de plainte effectué en gendarmerie, de fournir la preuve d'identification des auteurs.



### Que faire de ses déchets non pris en charge par les collectes en porte-à-porte ou en apport volontaire ?

**Déchèterie :** Ces déchets doivent être déposés dans les déchèteries. L'accès y est gratuit pour les particuliers porteurs d'un badge d'accès (à demander en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile), dans la limite de 40 passages annuels, et de 5m<sup>3</sup> par passage.

### Encombrants :

Pour les encombrants, un **service gratuit**, réservé aux particuliers et limité à 2m<sup>3</sup> par passage est proposé, **sur rendez-vous** : <https://www.coeuressonne.fr/demarche-administrative/prise-de-rdv-encombrants/>

## Culture, loisirs et vie communale en images...



21 janvier : LES HIVERNALES

« *Sous le poids des plumes* » c'était le spectacle chorégraphique proposé par l'Atelier de l'Orage dans le cadre des Hivernales. Vous êtes une centaine à être venus applaudir des danseurs de haut vol !



Du 14 février au 20 : Saint Valentin

Vous avez été très nombreux à déclarer votre flamme sur les panneaux lumineux et même annoncer l'arrivée d'un nouveau membre dans votre famille... séquence amour et émotion assurée !



13 février : Jean-Pierre, lui, moi

100 personnes ont découvert Jean-Pierre, son frère et son handicap... un spectacle terriblement touchant et drôle dans une installation en bois chaleureuse.



6 février : EMFEST

35 personnes sont parties à la découverte du Mali par réalité augmentée grâce au VR BUS, dispositif créé par l'association évyenne Culture 360. Ensuite, ils ont pu découvrir ou redécouvrir le court métrage réalisé par les Amis du Jumelage « Marolles-Lakamané, 2 villes sœurs ». Enfin, Le théâtre de l'Arlequin et la compagnie Baroda ont proposé la pièce KALACH STORY, théâtre politique autour des violences et des armes en Afrique.



Du 8 au 25 mars :

Exposition « 8 mars, 8 Marolaises, 1000 vies »...

8 Marolaises aux vies extraordinaires ont été interviewées par la commission égalité femmes-hommes puis photographiées par Julie Mitchell et mises en lumière par Kika Sacré. L'exposition était visible tout le mois de mars sur le parvis de la mairie.



18 mars : Carnaval

Vous étiez très nombreux à suivre la déambulation et à voir brûler Binot réalisé avec soin par les jeunes d'Atlan 13.



Du 12 au 28 mars : 24<sup>e</sup> édition du printemps des poètes

De la poésie pour faire une pause sur un banc au soleil... Le printemps des poètes s'est invité sur les bancs Marollais et la Compagnie des Hermines a proposé aux Marollais un voyage au cœur de la machine à poèmes.

## Culture, loisirs et vie communale en images...



2 avril : Opéra

Les enfants de l'école primaire ainsi que les Marollais ont pu découvrir « l'Enfant et les sortilèges », un opéra magnifiquement mis en scène par Pauline Jolly et Max Latarjet.



18 avril : chasse aux œufs

285 enfants sont partis à la chasse aux œufs. Ils ont exploré la jungle et ont fait le plein de surprises chocolatées !



29 avril au 1<sup>er</sup> mai : Marolles en fête

Après 2 ans d'arrêt, Marolles en fête est revenu avec ses manèges, un splendide spectacle de feux d'artifice et show laser et son traditionnel vide-grenier. Une belle réussite pour le Comité des fêtes et la municipalité !



7 mai : Troc Plantes

Vous avez été très nombreux à venir échanger vos plantes ! Un grand merci aux potagers de Marolles, à l'amicale des pompiers et bien sûr aux 50 Marollais qui ont joué le jeu !



9 au 15 mai : Exposition Bugatti

Comme à son habitude, l'association Histoire et Patrimoine a organisé une magnifique exposition avec notamment plus de dix-huit autos Bugatti en présentation sur l'esplanade entre la Salle des fêtes et le COSEC.



8 mai :  
Cérémonie  
de la Victoire  
du 8 mai 1945



Essonne Verte, Essonne Propre

Opération nettoyage à Marolles. Les Marollais ont fait un acte éco-citoyen en nettoyant plusieurs zones de Marolles. Bonne nouvelle : par rapport aux autres années, moins de déchets ont été trouvés ! Les associations ont également participé comme l'USM cyclo et les pompiers ont offert gracieusement le café ou le chocolat aux participants. Un grand merci à tous !



21 mai : Street art

Une centaine de Marollais a participé aux ateliers graffs animés par Skitarte et DDA, a pu se promener avec l'association Vitry N Urbaine autour des graffs de Marolles ou encore admirer la belle fresque murale réalisée sur le mur du COSEC par des enfants de l'école primaire Roger Vivier. À 17h30, Monsieur le Maire et les organisateurs ont inauguré les épouvantails créés par Art Yung (avec les résidents de la RPA et des jeunes d'Atlan 13), le mur du COSEC et le transformateur ENEDIS peint par le graffeur Alexis Letessier.

# VIE DE LA COMMUNE

## Décès de M. Géry Machut, maire-adjoint en exercice



C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous avons appris, le 13 avril dernier, que Géry MACHUT, 73 ans, maire-adjoint chargé des Finances, de la Prévention, de la sécurité des biens et des personnes nous avait quittés, après s'être battu avec courage contre la maladie.

Au nom des Marollais, des élus et anciens élus du Conseil Municipal et du personnel communal, nous souhaitons témoigner de notre soutien à son épouse, Annyvonne, ses 3 enfants, David, Virginie, Samuel, ses petits-enfants, sa maman et ses proches.

Dès son installation à Marolles-en-Hurepoix avec sa famille, il s'est intéressé à la vie communale.

**Le 27 septembre 2011, il est installé comme conseiller municipal. Élu pour la 1<sup>ère</sup> fois maire-adjoint le 18 décembre 2015, il est, de nouveau, élu maire-adjoint le 28 mai 2020.**

En qualité de maire-adjoint, Géry Machut s'occupait plus spécifiquement :

- des affaires budgétaires et financières (budget, fiscalité...),
- de la mise en œuvre d'une politique de Prévention visant en particulier à la Sécurité des biens et des personnes, en lien avec la Police Municipale et la Gendarmerie, avec mise en place et animation d'un dispositif de Vigilance citoyenne, et représentation de la commune auprès des instances extérieures pour une collaboration avec tous les services de sécurité.

Parmi les dernières actions dans lesquelles il s'est beaucoup investi, il faut citer la mise en place du Plan communal de sauvegarde, votée lors de la séance du Conseil Municipal du 24 mars 2022.

Géry Machut intervenait également sur la politique de la commune en matière d'Éducation où son expérience professionnelle passée au sein de l'Éducation Nationale était très utile.

La commune de Marolles-en-Hurepoix vient donc de perdre un **élu de grande valeur**, particulièrement **bienveillant, humain, à l'écoute des autres, toujours prêt à servir l'intérêt général avec dévouement, gentillesse et humilité**. C'est cette image et celle de son sourire que nous souhaitons garder de lui.

## Décès de M. Claude Roubinowitz, ancien conseiller municipal

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Claude ROUBINOWITZ, 93 ans, survenu le 29 avril 2022.

M. Roubinowicz avait été conseiller municipal de septembre 1990 à 1995, mission qu'il avait accomplie en partageant ses compétences avec simplicité.

**Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses proches.**

## Marolles solidaire avec l'Ukraine



### UKRAINE

Selon les chiffres publiés par le Haut-Commissariat, le nombre de personnes ayant quitté l'Ukraine envahie s'élève à plus de cinq millions. Plus de la moitié des personnes se sont réfugiées en Pologne et 70 000 ont été accueillies en France.

**La commune de Marolles-en-Hurepoix compte 4 familles soit 20 Ukrainiens** âgés de quelques mois à 74 ans.

Les mamans sont arrivées avec la grand-mère et les enfants. **Chaque famille a été accueillie par Monsieur le Maire, Patrick Lafon, maire-adjoint en charge de la solidarité, du logement social, des séniors et de l'emploi, et le CCAS et dirigée vers un hébergement.**

6 enfants ont été scolarisés, dont 2 au lycée 2 au collège et 2 en primaire.



**Le CCAS remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur solidarité envers le peuple Ukrainien.**

## Don du sang



Dates des prochaines collectes :

- 08/07/2022
- 09/09/2022
- 10/11/2022



## Les enfants du CME au Conseil Départemental



**Mercredi 16 février au matin, les enfants du CME ont présenté leurs deux projets aux conseillers municipaux lors de la seconde séance plénière.**

La séance a été levée plus tôt que d'habitude, puisqu'un après-midi chargée nous attendait. Après le déjeuner, pris au restaurant scolaire, nous sommes partis en direction d'Evry pour une visite exceptionnelle du Conseil Départemental.

Accompagnés par Monsieur le Maire et Valérie Despau, Maire adjointe chargée du CME, nous avons été accueillis par Sophie Rigault et Nicolas Meary, conseillers départementaux.

Les enfants du CME se sont distingués par leur spontanéité et leur bonne connaissance du territoire. Après un petit quizz sur le rôle du département et son organisation, les enfants ont pu s'installer dans l'hémicycle et suivre avec intérêt les explications des différentes missions du département.

## Des moutons à Marolles



**Courant avril, une petite dizaine de moutons encadrés par les « bergers urbains » sont venus pour une prestation d'entretien de la prairie au pied des immeubles du parc Gaillon.**

Cette démarche demandée par « ICF Habitat », l'organisme propriétaire, vise à assurer en partie l'entretien paysager du site, mais aussi à créer un espace de rencontres, de liens entre les riverains et ces bergers urbains au parcours et à la vision atypiques. Les moutons profitent de cette sortie pour manger des végétaux frais, ce qui contribue à leur bonne santé tout en fournissant de l'engrais aux pelouses, et permettant le déplacement de graines d'un site à l'autre.

C'est à la fois du pastoralisme et du pâturage urbains, de l'élevage, mais aussi un évènement paysan, qui donne à réfléchir sur la relation Homme - Nature. La résidence Parc Gaillon a reçu en ce début d'année le Label ECO Jardin.

Ce Label est une belle reconnaissance de la mobilisation d'ICF pour une gestion plus écologique des espaces verts en faveur de la biodiversité.

**Pour en savoir plus :** <https://www.bergersurbains.com/>

## Adieu... les calicots

**Vous avez peut-être remarqué que, depuis fin mars 2022, la commune a retiré les trois calicots à lettres interchangeables.** Ils étaient devenus inexploitable, malgré des nettoyages et des rafistolages par le personnel des services techniques de la Ville.

Désormais, retrouvez toutes les actualités sur les panneaux lumineux, le site internet, le Facebook, l'écho Marollais et bien sûr l'InfoMag et son agenda !



## Centre de dépistage

**De janvier à février, 523 tests ont été réalisés, dont de nombreux positifs, dans le cadre du centre de dépistage mis en place par la commune.**

Tous les résidents de la RPA se sont vus proposer le test, puis par la suite le rappel du vaccin contre la COVID-19 à domicile, en fonction de leur éligibilité.



## Fluidifier le passage en gare



À la suite de notre demande, la SNCF a amélioré la gestion des portillons pour augmenter la capacité de passage pendant les heures de fort passage et ainsi réduire la file d'attente : **par exemple le soir, 5 portillons sur 6 permettent de sortir de la gare (côté rue de la Gare).**

## Nos pensées du mois

Vous nous avez envoyé vos plus belles pensées, citations, phrases....

### RÉTROSPECTIVE DE FÉVRIER À MAI

#### Pensée du mois de février

« Aïmons la goutte qui fait déborder le vase, c'est grâce à elle que commence le changement ».

Auteur inconnu

#### Pensée du mois de mars

« Le plus difficile, c'est de se décider à agir, le reste n'est que ténacité ».

Amelia Earhart

#### Pensées du mois d'avril

« Parler est un besoin, écouter est un art ».

Johann Wolfgang von Goethe

« Il y a des pluies de printemps délicieuses où le ciel a l'air de pleurer de joie ».

Paul-Jean Toulet

#### Pensée du mois de mai

« Sème du bonheur dans le champ du voisin, tu seras surpris de constater ce que le vent fera produire au tien ».

Juliette St-Gelais

#### Pensées du mois de juin

« L'été, la nuit, les bruits sont en fête ».

Edgar Allan Poe

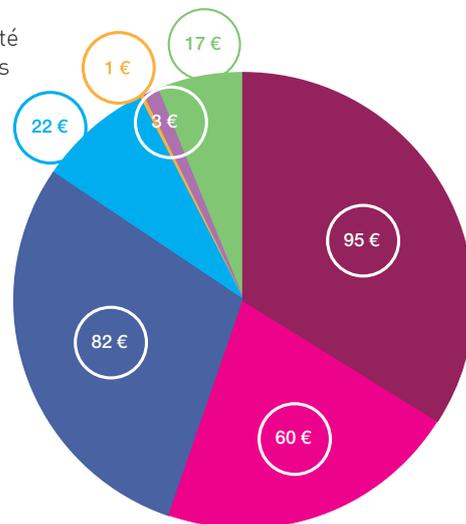
« Les beaux matins d'été dans tes yeux ».

Auteur inconnu

## Budget d'investissement 2022

### Dépenses par habitant (€)

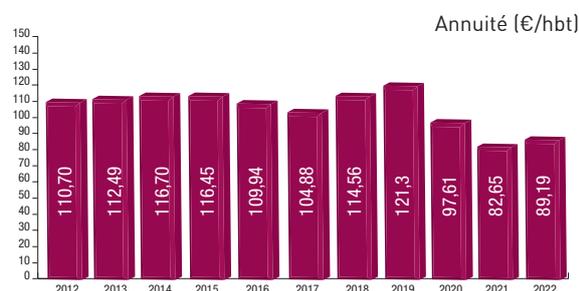
- **Annuité en capital de la dette : 82 €**
- **Centre Technique Municipal / Centre de Première Intervention des Pompiers : 22 €**
  - Loyer financier et gros entretien réparation (GER)
- **Étude : 1 €**
- **Aménagement de terrains : 3 €**
  - Avenue Agoutin : plantation d'arbres
- **Acquisition de matériel : 17 €**
  - Dotation écoles, 17,64 €/élève
  - Dotation Conseil Municipal des Enfants
  - Matériel informatique
- **Aménagement et restauration du patrimoine : 95 €**
  - Actions inscrites dans le cadre de l'Ad'AP
  - 1<sup>ère</sup> phase de réhabilitation de la salle des fêtes
  - Extension du centre de loisirs (exemple : local pompiers)
  - Travaux dans les vestiaires et tribunes du stade
  - Assainissement des bâtiments communaux, mise en conformité
  - Restauration d'œuvres classées
- **Aménagement et réhabilitation des installations et des réseaux : 60 €**
  - Rénovation de la toiture de la Grange
  - Enfouissement des réseaux rue de l'Alun



Seuls figurent les postes les plus importants.

## Dettes par habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2022

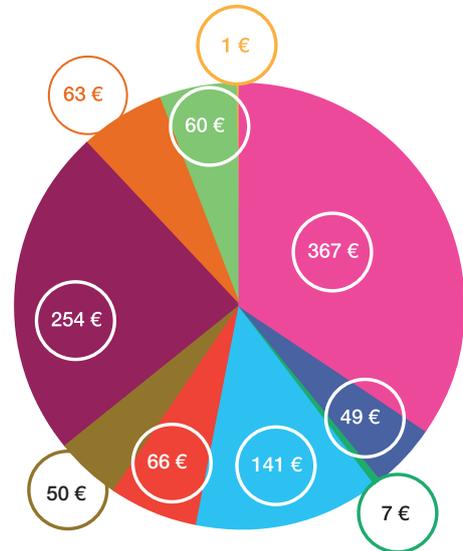
Un endettement maîtrisé grâce à une gestion rigoureuse.



Budget de fonctionnement 2022

Dépenses par habitant (€)

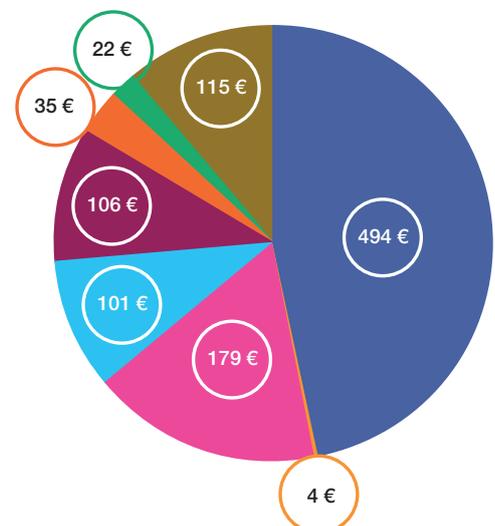
- Services généraux : 367 €
- Autofinancement : 49 €
- Interêt de la dette : 7 €
- Enseignement : 141 €
  - Dotations par élève :
    - 46,06 € de fournitures scolaires
    - 11,76 € pour le transport lors de sorties
    - 14,50 € pour le Noël des écoles maternelles
    - 3 € pour le Rased
- Restauration et ramassage scolaires : 66 €
  - Près de 91 300 repas à servir sur l'année, aliments bio régulièrement
  - Plus de 30 000 goûters à servir sur l'année
  - Participation au coût du transport scolaire
- Culture : 50 €
  - Organisation de manifestations culturelles, du salon d'art, de concerts
  - Renouvellement de l'offre documentaire de la médiathèque
  - Ateliers philosophiques
- Jeunesse, sports et loisirs : 254 €
  - Séjours d'été et séjour au ski
  - Animations sur la commune et organisation de sorties spectacles
- Interventions sociales, famille et logement : 63 €
  - Subvention de fonctionnement au CCAS
  - Navettes hebdomadaires pour se ravitailler à Carrefour Market (service payant) et bimensuelle pour se rendre au marché d'Arpajon
- Aménagements, services urbains et environnement : 60 €
  - Entretien des parkings publics
  - Entretien des espaces verts, élagage, fleurissement
- Action économique : 1 €
  - Marché du samedi matin



Seuls figurent les postes les plus importants.

Recettes par habitant (€)

- Attribution de Cœur d'Essonne Agglomération : 179 €
  - Taxes diverses : 101 €
  - Dotations et participations : 106 €
  - Autres produits de gestion : 35 €
  - Atténuation de charges : 22 €
  - Produits de services : 115 €
  - Taxe d'habitation : 0 €
  - Taxe foncier bâti : 494 €
  - Taxe foncier non bâti : 4 €
- Les taux des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti sont inférieurs aux taux nationaux et départementaux et n'ont pas été augmentés par la commune pour 2022.





**Bilan de la campagne d'hiver 2021 - 2022**

Après deux années de cohabitation difficile avec la Covid 19, nous avons pu renouer avec notre traditionnel rendez-vous et bilan de fin de campagne dans une configuration toutefois plus confidentielle.

Dans son mot d'accueil, Anne-Marie Geneste a tenu à remercier tous ceux qui ont participé au bon déroulement de cette campagne d'hiver 2021 – 2022 qui a pris fin officiellement le samedi 12 mars 2022 (bénévoles, CCAS des communes rattachées au centre de Marolles et autres contributeurs) et a communiqué les principaux éléments significatifs de la campagne :

- **74 familles (140 personnes)** ont été inscrites à l'aide alimentaires [65 familles (118 personnes) l'an dernier].
- L'**augmentation du nombre de personnes secourues** a été très sensible pour **Marolles (+40%)** ainsi que pour **Lardy et St Vrain (+36%)**, qui sont les villes les plus proches de notre Centre.
- En 16 semaines, il a été servi plus de **10 000 repas**, soit **10 500 kg de nourriture**, ce qui représente plus de **1 kg de denrées alimentaires par jour et par personne**.
- Le Centre de Marolles aide une population de **27 200 habitants** répartis sur **11 communes**.
- En 2022, **16 bénévoles de 17 à 79 ans** ont assuré le fonctionnement de notre Centre.

Grâce à la participation généreuse des donateurs à la collecte nationale des 4 et 5 mars 2022, la distribution alimentaire a pu être prolongée jusqu'au 29/03/2022 et nous tenons à les remercier pour leur fidélité et leur solidarité.

Le CCAS de Marolles, avec l'**Association ReVivre**, prendra ensuite le relais pour aider les personnes résidant à Marolles.

Roland Cotton, président en exercice de l'AD 91, a fait part des réalisations et des évolutions envisagées au niveau du département en précisant que son mandat de 5 ans non renouvelable expirait cette année et qu'en conséquence il cesserait ses fonctions lors de la prochaine assemblée générale de septembre prochain.

Bien que les mesures sanitaires aient été considérablement allégées, nous vous invitons à continuer à rester prudents et à respecter les gestes barrières en vigueur.

**Prenez bien soin de vous, de vos proches et des personnes qui ont besoin d'aide et de réconfort.**

**VESTI'AID**

Ouvert à tous, l'équipe de Vesti'Aid vous attend toujours plus nombreux (bungalow situé à côté de la salle des fêtes dans le prolongement des Restos du Cœur) aux dates précisées ci-dessous.

**Soyez solidaire tout en faisant des affaires !**

**PROCHAINS RENDEZ-VOUS (Ouverture de 14H30 à 17h)**

(SOUS RESERVE DES CONDITIONS SANITAIRES)

**DÉPÔT / VENTE 2022**

**25 Juin - 10 Septembre - 8 Octobre - 19 Novembre**

**VENTE 2022**

**9 Juillet - 27 Août - 24 Septembre - 22 Octobre**

**3 Décembre - 17 Décembre**

**Ma mutuelle Ma santé** **NOUVEAU**

Le CCAS et l'Association ACTIOM ont signé une convention aux bénéfices des Marollais pour accéder à une mutuelle de santé. L'association ACTIOM, négocie auprès des compagnies une solution adaptée à vos besoins.

**Des offres seniors et jusqu'à 11 niveaux de garanties**, ACTIOM trouve la solution qui convient à vos besoins et à votre budget. Parce que bien choisir sa mutuelle peut prendre du temps, vous bénéficiez du conseil personnalisé de nos conseillers et de votre référent local pour vous accompagner dans votre démarche (analyse du contrat, conseils, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation...)

La défense de vos intérêts, l'association Actiom représente et défend l'intérêt de tous ses adhérents face aux mutuelles et compagnies d'assurance.

**Pour contacter « Ma Commune Ma Santé » :**

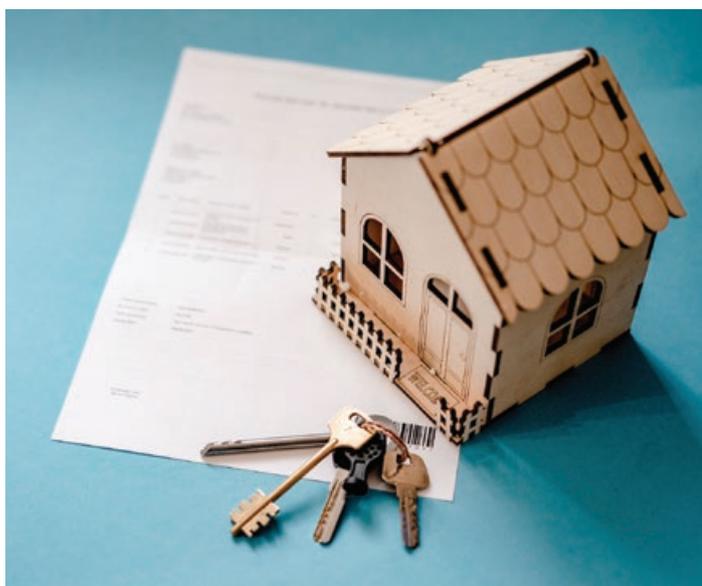
[www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org) - N° gratuit : 05 64 10 00 48

## Fond de Solidarité Logement (FSL)

À l'initiative de son Président, le Conseil Départemental de l'Essonne a informé, le 10 mai, les élus et les travailleurs sociaux sur le Fond de Solidarité pour le logement.

Cette aide est essentielle pour régler ses factures d'Énergie et ses dettes locatives.

En Essonne, le FSL est administré par un groupement d'intérêt public (GIP) constitué du Conseil départemental, de la Caisse d'allocations familiales (Caf), de communes, de communautés d'agglomération et de communautés de communes, de bailleurs sociaux, de la chambre FNAIM du Grand Paris, d'EDF, d'ENGIE, ALTERNA, SUEZ Eau France et VEOLIA Eau d'Ile-de-France SNC.



Le FSL a pour mission l'aide aux ménages en difficulté en ce qui concerne le logement. À ce titre, il participe au dispositif de lutte contre les exclusions et est l'un des acteurs essentiels de la mise en œuvre du droit au logement.

Le FSL accorde notamment des aides financières sous forme de cautionnement, des prêts ou subventions à des personnes qui entrent dans un logement locatif ou encore aux locataires se trouvant dans l'impossibilité d'assumer leurs obligations relatives au paiement du loyer, de charge, de fourniture d'eau ou d'énergie, d'internet et de services téléphoniques.

Transmis par les travailleurs sociaux, le personnel du GIP-FSL étudie alors chaque dossier de famille désirant accéder à un logement ou simplement s'y maintenir. Des aides sont attribuées, sous conditions de ressources, aux familles en très grande difficulté. Ainsi, le FSL peut aider à se loger en servant de caution dans le parc social, en finançant un dépôt de garantie, en attribuant une aide au premier équipement, aux frais de déménagement et d'assurance habitation.

Il peut aussi prendre à sa charge la totalité de la dette locative et éviter une expulsion.

**Pour les démarches à effectuer pour une demande d'aide financière : Il est préférable que la demande soit établie auprès d'un travailleur social (MDS, CCAS, Conseillers Sociaux des Bailleurs)**

## Le chèque Énergie



**Nouveauté 2022, depuis le début du mois d'avril, un espace « bénéficiaire » est disponible sur le site internet du gouvernement (voir lien ci-dessous) dédié au chèque énergie. Il a été conçu pour faciliter les démarches des bénéficiaires.**

Le chèque énergie est envoyé aux bénéficiaires par courrier, à leur domicile.

**Attention :** aucun démarchage n'est entrepris pour bénéficier du chèque énergie ; refusez toute sollicitation de ce type.

Si vous êtes éligible, vous recevez automatiquement votre chèque énergie au mois d'avril à votre domicile. Vous n'avez aucune démarche à réaliser.

**Vous pourrez vérifier votre éligibilité** au chèque énergie pour 2022 à partir du mois de mars sur :

<https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

## Dispositifs à destination des aidants

La loi du 22 mai 2019 vise à favoriser la reconnaissance du proche aidant.

**Vous êtes aidants, des dispositifs de soutien existent.**

- **Le Congé de Présence Parentale (CPP)**

Le congé de présence parentale permet au salarié de s'occuper d'un enfant à charge dont l'état de santé nécessite une présence soutenue et des soins contraignants.

Le salarié bénéficie d'une réserve de jours de congés (sous conditions)

- **Le congé de solidarité familiale**

Le congé de solidarité familiale permet au salarié de s'absenter de son travail pour assister un proche en fin de vie. D'une durée de 3 mois et renouvelable un fois. Ce congé n'est pas rémunéré par l'employeur mais donne droit au versement d'une allocation d'accompagnement de fin de vie (formulaire sur le site Ameli)

- **Le don de jours de RTT**

Un salarié peut, sous condition, renoncer à tout ou partie de ses jours de repos non pris au profit d'un collègue dont un enfant est gravement malade. Il peut être aussi réalisé pour un collègue proche aidant.

**Pour toute information :** LOI n° 2019-485 du 22 mai 2019 visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants (1) - Légifrance ([legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr))

# I LA RÉSIDENCE DU PARC

## RPA

### TRAVAUX MANUELS

Les résidentes se sont mobilisées pour préparer la décoration de la salle commune pour le repas de Pâques.

Outre la décoration des repas à thème, d'Octobre Rose et du Téléthon, nos résidentes adorent créer, réparer, imaginer, détourner les objets du quotidien au cours des ateliers travaux manuels les mardis de 16h30 à 18h30 qui ont lieu deux fois par mois. **Ces ateliers sont ouverts à tous les séniors de la commune.**

**Alors venez développer votre créativité.**



### REPAS DE PÂQUES

Le repas de Pâques a eu lieu mercredi 13 avril. Il n'y a pas eu de chasse aux œufs mais un repas et un spectacle partagés dans la joie et la bonne humeur.

Cela faisait très longtemps que les résidents n'avaient pas partagé un repas convivial ensemble.



### LA VACCINATION

La RPA a pu mettre en place la campagne de vaccination pour la 4<sup>e</sup> dose.

Les résidents ont pu en bénéficier, ce qui permet de continuer la prévention.

### LA MÉDIATION ANIMALE

Élodie vient nous faire partager sa passion des animaux une fois par mois.

Les résidents aiment prendre soin des animaux et les promener. Les bêtes se font caresser, chouchouter et ils le font ressentir.



### SPECTACLE DE MAGIE

La RPA reprend ses animations culturelles. La représentation a beaucoup fasciné les spectateurs tant par sa créativité, que le mystère apporté par la magie.

### LA CHORALE

L'après-midi préféré des résidents !

Le répertoire des chansons françaises est varié, orchestré par Oreste qui les accompagne avec son piano.

Il n'y a pas de bon ou mauvais chanteur, il n'y a que des chanteurs heureux de se retrouver pour partager un pan de leur passé.

Ces ateliers permettent d'améliorer les fonctions cognitives et la mémoire.



**Planning des activités juin / septembre 2022****ATELIER GYM ADAPTÉE**

Tous les jeudis de 9h30/10h30  
Animé par Maëlle de l'UFOLEP  
Information et inscription à la RPA

**ATELIER CUISINE**

Lundi 27 juin à 14h30

**GOÛTER D'ANNIVERSAIRE**

Mardi 28 juin à 14h30

**SPECTACLE EN CHANSONS**

Mardi 6 juillet 14h30  
en cours de programmation

**MÉDIATION ANIMALE**

Jeudi 7 juillet 14h30  
Les Lapins d'Élodie  
Inscription à la RPA

**CONFÉRENCE CULTURELLE**

Samedi 9 juillet 9h30/11h30  
Sujet à définir  
Inscription à la RPA

*Ce programme est provisoire et peut être modifié.  
Le programme définitif et le détail des différentes  
manifestations vous seront communiqués  
par le personnel de la RPA.*





**Médiathèque municipale Jean Farges**  
 3, Grande Rue  
 91630 Marolles-en-Hurepoix  
 Tél. : 01 64 56 11 43  
[mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr)  
<http://mediatheques.coeuressonne.fr>  
[www.facebook.com/bibmarolles](http://www.facebook.com/bibmarolles)  
 < Façade de la médiathèque côté rue

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

## FERMETURE

du 25 juillet au 21 août  
 Grille des jours et heures  
 d'ouverture estivale  
 (du 5 juillet au 27 août)

Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h30 & 14h - 18h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h30

## Zoom en images sur une sélection de nos dernières animations



Rencontre avec Emmanuelle Halgand, auteure-illustratrice, lors du salon du livre jeunesse de St Germain, avec un groupe du Centre de Loisirs.



Rencontre avec l'auteure Sylvie Blondelle-Ronteix et son livre autobiographique lors du café littéraire en mars dernier. Un beau moment d'échange avec les participants.



Samedi 2 avril, Escape Game avec le pirate Barbe Jaune. Les familles présentes ont cherché avec enthousiasme le fameux trésor en suivant la piste.



Une exposition sur le potager en avril-mai avec panneaux et livres qui ont ravi les visiteurs curieux de découvrir des informations sur le jardin botanique et nourricier où il y a de la vie, de l'histoire et des légendes.

## > Quelques dates dans notre agenda culturel pour les prochains mois

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho Marollais et notre page Facebook [www.facebook.com/bibMarolles](http://www.facebook.com/bibMarolles)



- **Samedi 27 août** : Raconte-tapis et tapis d'histoires. Ecoutanik revient nous ravir les oreilles et les yeux avec ses histoires – 1<sup>ère</sup> séance à 10h (0/3 ans) et 2<sup>e</sup> séance à 11h (3/6 ans)

- **Samedi 24 Septembre** : Spectacle musical « Poème in blue, Mots dits jazz » avec le Théâtre du Tapis volant à 17h30. Mots Dits Jazz, c'est l'histoire de Sadji, à la recherche de ses racines africaines, sur un chemin de révolte, de joie, de fierté mais aussi d'espoir. Poésie, Blues et Jazz témoignent pour tout un peuple marqué par l'esclavage et la ségrégation et délivrent un message universel.

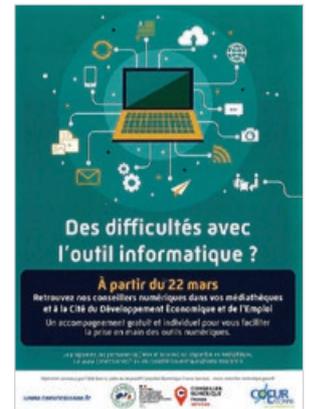


- **Samedi 1<sup>er</sup> octobre** : Atelier philosophique à 14h30. Alexandre Gorgeandas, philosophe, viendra nous aider à échanger et à réfléchir sur un sujet d'actualité. Public ados/adulte.

**Attention** : L'agenda définitif de nos manifestations et son détail vous seront communiqués dans l'écho Marollais tous les mois, sur le portail des médiathèques et notre page facebook.

## > Un conseiller numérique dans votre médiathèque

Depuis mars dernier, un conseiller numérique de Cœur d'Essonne Agglomération vous accompagne pour faciliter l'utilisation des outils numériques et vous rendre autonome une fois par semaine à la médiathèque (aide à la prise en main d'un équipement informatique, installation de logiciel, créer et gérer une adresse électronique, etc.).



Venez le rencontrer et échanger avec lui lors de la permanence le jeudi matin.

## Les coups de cœur Une sélection de nouveautés pour l'été : romans policiers

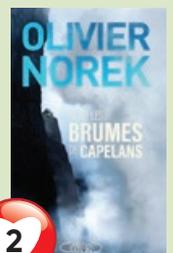


**Lucia**  
 Bernard Minier  
 À l'université de Salamanque, un groupe d'étudiants en criminologie découvre l'existence d'un tueur passé sous les radars depuis plusieurs décennies et qui met en scène ses victimes en s'inspirant de tableaux de la Renaissance.



### Dans les brumes de Capelans

Olivier Norek  
 Coste interroge sous secret-défense un témoin dans une affaire où six jeunes filles ont disparu sur une île entre le Groenland et le Canada. Mais quelque'un tente de faire taire cette personne.



**Dix âmes, pas plus**  
 Ragnar Jonasson  
 Une part s'installe à Skalar, village situé sur la pointe la plus isolée d'Islande, pour y enseigner. Seulement dix villageois y habitent, soucieux de protéger leurs secrets. Peu avant Noël, une tragédie fait écho à un autre événement, demeuré caché depuis des générations.



## Atlant 13 : Confection de Binot pour le carnaval

### Papier maché, peinture, couture !

C'est avec plaisir que les jeunes d'Atlant 13 ont confectionné Binot. Les adolescents ont été très créatifs !



## École maternelle Roger Vivier

Les enfants de la maternelle Roger Vivier ont découvert le métier de pompier, les véhicules, les tenues, les ustensiles... Ils étaient émerveillés et ont appris beaucoup.

Un grand merci aux pompiers de Marolles !



## École élémentaire Roger Vivier



**Participation à la dictée ELA et à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » :** Les élèves de l'école ont prêté symboliquement leurs muscles aux enfants atteints de leucodystrophies lors d'une course longue sur le stade.  
**Le montant récolté pour l'association s'élève à 1 881,30 € !**

**Ateliers « Apprendre à porter secours » avec l'USEP pour les classes de CM2 :** lors de ces ateliers les 72 élèves de CM2 ont appris les gestes de 1<sup>er</sup> secours. 71 ont obtenu leur diplôme !

**Ateliers d'arts plastiques** autour du rêve pour toutes les classes de l'école.

**Ateliers « Cœur Essonne » :** Ateliers sur le thème de l'eau pour les classes de CE1 et CE2 et sur le tri des déchets et le compostage pour les classes de CE2-CM1 et CM1.

**Ateliers SNCF :** Apprendre comment se comporter dans une gare et comment prendre le train pour les élèves de CM2.

**Formation Savoir Rouler à Vélo (Partenariat avec la Fédération Française de Vélo et le club sportif de Marolles) :** chaque classe de CM2 a bénéficié de trois demi-journées d'ateliers autour de la maîtrise du vélo et du respect du code de la route. Ils ont validé cette formation par une sortie vélo en dehors de l'école.

**Semaine « Jeux de société »** (projet commun aux trois écoles de Marolles)

**Tennis** (Partenariat avec le club de tennis de Marolles) pour les classes de CP, CE1 et CE2.

**Projet PACTE « Batucada »** (orchestre de rue brésilien) pour les trois classes de CM2.

**Salon du livre de Saint Germain-les-Apajon :** participation de toutes les classes avec visite du salon ou accueil d'un auteur à l'école.

**100<sup>e</sup> jour d'école :** tous les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 l'ont célébré le vendredi 8 avril par des activités et des défis autour du nombre 100.

**CROSS de l'école élémentaire** sur le stade.

**Conseil des délégués des classes :**

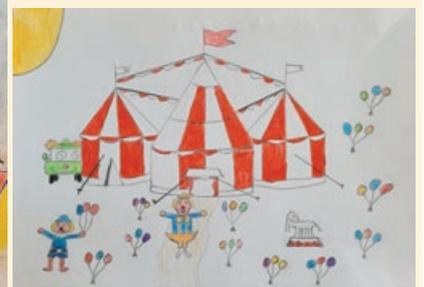
- **Organisation d'un concours de dessins.** Les lauréats seront exposés dans les couloirs du Centre Hospitalier Sud Francilien.
- **Mise en place de boîtes à bonne humeur / à sourire** dans les classes
- **Installation d'un banc de l'amitié dans chaque cour de récréation :** si un élève se sent seul, il s'assoit sur le banc et ainsi les autres peuvent venir voir ce qui ne va pas et proposer de jouer avec lui.

### Concours de dessins



< Lauréat CM1-CM2

▼ Lauréat CP-CE1-CE2



**Journées à thème :**

- **Judi 17 mars 2022 :** venir à l'école avec un vêtement vert ou une touche de vert.
- **Lundi 21 mars 2022 :** journée mondiale de la trisomie 21.  
**Venir à l'école avec des chaussettes différentes.**

**À venir :**

- **Interventions de la gendarmerie pour le permis piéton (classes de CE2) et le permis Internet (classes de CM2).**
- **Semaines des arts en juillet.**
- **Sorties scolaires de fin d'année**

## USM Cyclotourisme route &amp; VTT



Depuis septembre 2021, une section VTT a été créée au sein de l'USM Cyclo Marollaise. Un rendez-vous est fixé, à 9h, chaque dimanche matin, pour une sortie sportive et toujours conviviale, sur des parcours et des distances variés, permettant de découvrir les différentes forêts et chemins de l'Essonne. Nos randonnées se déroulent dans un esprit d'équipe et d'entraide, où chacun avance à son rythme. La section participe également aux différentes randonnées VTT organisées dans la région.

Du côté vélo route, nous nous retrouvons aussi tous les dimanches matin à 8h, 8h30 ou 9h selon la saison et les jeudis matin à 9h pour des sorties conviviales où les plus costauds s'adaptent à l'allure des moins rapides et roulent devant pour les mettre à l'abri du vent. De temps en temps, à l'initiative de l'un(e) ou l'autre, une sortie sur la journée est organisée.

Nous participons aussi aux randonnées organisées par d'autres clubs en Essonne ou dans d'autres départements ainsi qu'à des événements nationaux comme « Toutes à Vélo à Toulouse 2020 (TAT2020) ».

Lors de ce TAT2021 environ 3000 féminines venues de toutes la France à vélo se sont rassemblées dans la ville rose les 12 et 13 septembre 2021. Une rencontre riche en couleurs et en partage d'expérience. Ainsi douze féminines de l'Essonne dont trois adhérentes de la section sont parties de Mennecy pour arriver à Toulouse, un voyage de 750 km en 6 étapes.

La notion de performance ou de moyenne ne fait pas, ou peu, partie du vocabulaire. Les personnes ayant un esprit sportif plus marqué ou ayant des objectifs précis (préparation à des épreuves FFCT d'endurance, brevet fédéraux, brevets cyclo-montagnard etc.) pourront trouver dans le club des compagnons de route pour rouler ensemble et parfaire leur préparation

Aussi, le club participe au dispositif 'Savoir Rouler à Vélo' (<https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>) dans les écoles de la commune pour permettre aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

En 10 heures, ce programme permet de devenir autonome à vélo, de pratiquer quotidiennement une activité physique et de se déplacer de manière écologique et économique.

De plus, nous avons inauguré le 15 mai dernier, un atelier solidaire de réparation et location de vélos à la ferme au 3 Grande Rue. Il s'inscrit dans le cadre du développement des modes de déplacement doux et respectueux de l'environnement. Il est ouvert tous les samedis de 14h à 17h.

Une adhésion par famille est demandée pour accéder aux outils et bénéficier des conseils de nos bénévoles. Cet endroit se veut être un espace d'échange et de solidarité autour de la pratique du vélo, sous toutes ses formes possibles : le partage d'informations, de conseils, d'itinéraires, de pratiques et d'astuces. **N'hésitez pas à nous contacter : [usmvtt91630@gmail.com](mailto:usmvtt91630@gmail.com). À bientôt.**

## USM VO CO TRUYEN : quelle belle fin de saison !



Cette année particulièrement, le printemps a vraiment marqué le réveil de notre art martial. Levée des restrictions sanitaires majeures qui a entraîné le retour des combats, des assauts, des boucliers ! Nos pratiquants, qui avaient pu beaucoup développer la partie technique du Vo Co Truyen, ont pu dès mars mettre en pratique la technique pour les combats. Ainsi les passages de grades du mois de juin ont pu se dérouler avec la totalité des éléments d'évaluation. En cette fin de saison beaucoup d'évènements ont marqué le club.

Tout d'abord le 26 mars, 4 de nos pratiquants ont participé, avec d'autres pratiquants de l'école, au Festival des Arts Martiaux qui se déroulait à l'Accor Arena de Paris.

Le 15 avril, nous avons accueilli la tournée de l'amitié de l'école. Ainsi notre maître Frédéric Marion, ainsi que ses fils aussi hauts gradés de notre école, ont animé les cours enfants et adultes. De grands moments de partage et de travail qui ont été très appréciés par nos pratiquants.

La semaine avant les vacances de printemps, nous avons pu organiser le Sport en Famille. Ainsi les pratiquants sont venus avec des amis, des membres de leur famille pour les faire monter sur les tapis et découvrir le Vo Co Truyen.

Bonne humeur et sourires étaient au rendez-vous.

La fin d'année a été aussi studieuse que festive. Il a fallu continuer à préparer et passer les grades. Les nouveaux gradés ont pu partager ce moment avec leur famille.

Enfin, tradition oblige, la saison s'est clôturée par son traditionnel barbecue. Occasion de partager ensemble de bons moments avant la reprise de septembre.

L'ensemble du comité souhaite à tous ses pratiquants et leur famille de belles vacances d'été. Nous nous reverrons en septembre pour une nouvelle saison.



## USM Taekwondo : 2021/2022, saison du renouveau et du changement



Les deux saisons précédentes avaient été particulièrement marquées par le COVID-19. En revanche, 2021/2022 a été une saison « pas comme les autres ». Malgré une crise toujours présente et de nouveaux protocoles sanitaires contraignants, vous avez été plus de 50 pratiquants - petits et grands - à adhérer à l'USM Taekwondo.

**Nous vous remercions sincèrement de votre confiance, de votre fidélité et de votre soutien.**

**Cette saison est un tournant important dans la vie de la section Taekwondo**, car suite au départ soudain d'Harold, notre ancien professeur, nous avons accueilli au sein du club un tout nouveau coach, Cédric JAMET (1<sup>er</sup> Dan).

Titulaire d'une licence professionnelle des « métiers de la forme et responsable d'équipes et de projets sportifs », Cédric est aussi spécialisé dans la préparation physique.

**Côté sport et manifestations**, la saison a été beaucoup plus dynamique, mais pas encore à l'image des saisons d'avant COVID.

En effet, le fort rebond épidémique de décembre, janvier, février nous a hélas contraints à annuler l'organisation de notre traditionnel tournoi interclubs « Le Trophée Des Tigres ».

Malgré tout, nous avons pu mener à bien quelques activités :

- Mi-février, organisation de notre premier passage de grade avec près de 30 participants et présence du public (le second devrait avoir lieu le 3 juillet prochain).

- Participation à 3 stages de self-défense co-organisés avec nos confrères des sections USM Vo Co Truyen et ASDM. Lors du dernier stage d'avril, nous avons pu également découvrir le kick boxing et la boxe thaï avec le Ladjal Boxing Club.

**Côté pédagogie**, Yohann (ceinture rouge barrette noire) a passé son diplôme d'assistant club avec succès et Nathan a passé sa ceinture noire qu'il devra valider lors d'un examen fédéral.

**L'USM Taekwondo aura le plaisir de vous retrouver à la fin de l'été lors des 2 temps forts de la rentrée :**

- **Samedi 27 août** (stade) : Fête de la rentrée organisée par la ville : notre coach vous proposera différents ateliers de découverte du taekwondo adaptés à tous (baby, enfants, ados, adultes).
- **Dimanche 4 septembre** (salle des fêtes / Cossec) : Forum des associations

**Nous remercions et félicitons notre nouveau professeur, Cédric, pour son implication et la qualité de ses cours, la Ville de Marolles et l'USM. sans oublier notre partenaire officiel - la société « Complice De Vie ».**

Espérant vous retrouver nombreux à la rentrée, l'USM Taekwondo vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

**En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.**

Le Bureau USM TAEKWONDO

## USM Cornhole



**Adhésion 2022-2023**  
**Envie de pratiquer une activité accessible à tous ?**

Début des pré-inscriptions 2022-2023 à partir du mois de juin. Venez nous rejoindre tous les samedis de 11h à 13h au COSEC de Marolles. Initiation gratuite. Inscription à partir de 14 ans. (Tarif spécial Marollais).

**Plus d'informations sur :**  
[www.usm-cornhole.fr](http://www.usm-cornhole.fr)





## L'USM JU JIT SO : 4 disciplines pour petits et grands

**Le judo, c'est plus qu'une activité : c'est une philosophie de vie, un sport pour toutes les générations.**

Dès 4 ans, le judo canalise l'énergie débordante des enfants, et développe l'assurance en soi pour les enfants timides. L'enfant y trouvera une confiance en soi, et une notion de l'amitié qu'il gardera : ces valeurs perdurent.

**Le Judo est un art martial éducatif à usage sportif**, où l'éthique et la recherche de la maîtrise de soi, a pour but de développer sa personnalité avec l'esprit du « Jita-Kyoei » (Entraide et Prospérité Mutuelles) et où la technique n'est plus qu'un moyen pour développer puis affirmer un état d'esprit constructif et non violent.

**Jujitsu / Judo adulte** : un sport, deux disciplines ; du judo axé self défense, art martial d'origine japonais, il permet d'utiliser au mieux la force brutale de l'adversaire afin de mettre la technique nécessaire à la victoire en harmonie avec la situation. Elle nécessite souplesse dans l'esprit (tactique) comme dans la forme (technique). Le Ju-jitsu a servi à Jigoro KANO de base pour le judo moderne.

À base d'atemi, de coups portés (pied et poings), de projections, de clefs et d'étranglements, ce sport vous permet de répondre à la plupart des agressions.

**Taïso** : discipline idéale pour une reprise du sport, elle est utilisée comme exercice d'échauffement et de renforcement musculaire, d'étirement et de relaxation précédant ou succédant à la pratique d'une activité physique intense. Cardio, abdos fessiers parcours training et étirements sont au programme.

**Self-défense** : l'auto-défense de tous les jours. Chaque cours contient différentes phases avec des exercices de cardio-training, renforcement musculaire, endurance, équilibre, motricité, souplesse suivant les séances... et bien entendu toujours des techniques de self-défense, des mises en situation et autres exercices pour former les adhérent(es) à l'auto-défense.

Le cours de self-défense que nous portons depuis 2 années comme une nouveauté a su trouver un public féminin et des adhérent(e)s motivé(e)s qui fait de ce cours un réel succès.

**Félicitation aux judokas !**



**Une nouvelle ceinture noire 1<sup>ère</sup> DAN en la personne de Brice GARCIN.** Cette nouvelle ceinture a été dignement célébrée lors d'une remise officielle au dojo devant tous les judokas, leurs familles et amis.

La situation sanitaire n'étant pas toujours idéal, les podiums ont été plus rares, mais l'envie toujours présente.

**Le club s'est illustré dans les quelques (rares) challenges inter clubs et compétitions** au cours de cette saison toujours marquée par la fin de la pandémie du Covid, notamment par une place de vice-championne de l'Essonne Benjamines pour Lina et une participation au Championnat Ile de France pour Alysson.

Toute l'équipe de l'USM Ju Jit So tient à remercier tous les bénévoles présents tout au long de cette année ainsi que la mairie et les services techniques pour leur implication lors de nos différentes manifestations.

Pour une nouvelle année riche en sport et en manifestations, nous vous attendons tous très nombreux lors de la journée des associations et pour la fête du sport fin Août

**Pour toutes informations n'hésitez pas à venir nous retrouver au dojo les lundis, mercredis, jeudis soir et les samedis matin aux heures de cours.**

Nous vous souhaitons dès à présent de très belles vacances à tous, et à bientôt sur les tatamis !

**Abonnez-vous à notre page Facebook**

[www.facebook.com/jujitso.marollesenhurepoix](http://www.facebook.com/jujitso.marollesenhurepoix)

**Consultez notre site web**

<http://www.marollesjudo.wix.com/jujitso>

**et contactez par mail : [marollesjudo@gmail.com](mailto:marollesjudo@gmail.com)**



# ASSOCIATIONS

## École de musique



Les professeurs de l'école de musique sont là pour développer vos compétences techniques, rythmiques, musicales et votre autonomie par rapport à votre instrument. Ils sont présents pour développer votre écoute, le plaisir de chanter ensemble. Ils sont aussi soucieux d'accueillir des indécis pour leur donner confiance, les inciter à pratiquer une activité chorale ou instrumentale et élaborer un répertoire en commun. La pratique collective permet d'explorer des univers musicaux différents. **L'école de musique propose des cours de pratique instrumentale :** batterie, flûte, guitare, violon, piano et saxophone. Elle offre la possibilité de chanter dans la chorale mais aussi de prendre des cours individuels. Un groupe de jazz existe et souhaite se développer. **L'éveil musical**, qui a pour but d'initier les jeunes enfants aux expressions sonores, peut s'étendre. Les 16 et 17 juin ont eu lieu les inscriptions. **Adultes ou enfants débutants, l'école de musique vous attend.**

Renseignement par mail :

[ecoledemusiquemarolles91630@gmail.com](mailto:ecoledemusiquemarolles91630@gmail.com)

## Association des commerçants Marollais (ACAM)



L'association des commerçants et artisans de Marolles (ACAM) renaît après quelques années de veille. Elle a pour vocation de rassembler et faire connaître les professionnels de votre commune dans tous les domaines d'activités. L'ACAM s'engage auprès de ses membres à maintenir de bonnes relations avec les autorités locales, d'aider les professionnels membres dans leur développement ou suivis administratifs. Nous avons pour objectifs de réaliser des actions commerciales, des animations locales, de favoriser le développement économique...

**Vous avez pu nous rencontrer le samedi 30 avril sur notre stand :**



### Prochaines actions :

- Animations et ateliers lors de la fête de rentrée le 27 août 2022
- Journée des associations : 4 septembre 2022
- Salon des commerçants et artisans : samedi 17 septembre 2022
- Action pour le téléthon
- 2023 : Salon du bien-être et de l'environnement

**Retrouvez-nous sur notre groupe Facebook**

<https://www.facebook.com/groups/496661308399306>

## Comité des fêtes



Après trois années d'absence, le **Comité des Fêtes de Marolles a pu de nouveau organiser ses manifestations** : le thème de l'Afrique retenu en 2020 a été reconduit et comme un signe, le soleil a été présent tout au long de celles-ci.

**Le carnaval : dimanche 20 mars.** Au son de la fanfare des Torpillons, petits et grands ont déambulé dans les rues de Marolles et accompagné Binot au bûcher. Les enfants se sont retrouvés ensuite au COSEC où ils ont pu s'amuser sur les structures gonflables. Bien entendu, les papilles n'ont pas été oubliées car les gourmandises étaient disponibles. Quant aux maquilleuses, elles ont fait des miracles sur les beaux petits visages.

**La chasse aux œufs : lundi 18 avril.** Les chercheurs en herbe ont été récompensés par une surprise en chocolat en échange de 4 pierres précieuses de différentes couleurs. Bravo à tous !

**Marolles en fête : du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai.** Vendredi soir et dimanche après-midi, la Compagnie des Hermines vous a présenté un de café-théâtre. Samedi après-midi, un circuit de voitures commandées pour des courses endiablées attendait les enfants au Cosec. Samedi soir, la troupe Win Percussions nous a conduits sur des rythmes africains vers le stade où fut tiré un magnifique feu d'artifice avec son show laser. **Dimanche 1<sup>er</sup> Mai**, le traditionnel vide-grenier a rassemblé plus de 140 exposants marollais. Notre buvette a eu un très fort succès cette année car elle proposait un poulet Yassa, des bananes-plantains ainsi que des jus de fruits préparés par des marollaises d'origine africaine.

**Notre prochaine manifestation** : bal du 13 juillet animé par « Sans sucre ajouté », orchestre marollais.

**Les membres du comité des fêtes** sont toujours très heureux de partager avec vous tous ces moments et remercient toutes les personnes qui de près ou de loin, contribuent à la réussite de ces événements.

**Si vous souhaitez participer à la vie festive de la commune**, venez nous rejoindre au Comité des fêtes de Marolles, (adresse mail : [comitedesfetesdemarolles@orange.fr](mailto:comitedesfetesdemarolles@orange.fr)).



## Le Francilien

**Le festival Le FRANCILIEN se déroulera les 8 et 9 octobre prochain salle des fêtes à Marolles.**

Si vous désirez participer, il faut vous inscrire avant le 1<sup>er</sup> septembre, date limite d'inscription. Les documents sont sur le site de la mairie, rubrique association et Francilien.

**Au plaisir de vous rencontrer pour le 28<sup>e</sup> FRANCILIEN.**

Jean-Pierre Clavier, Président du Francilien



## Les amis du jumelage

### Lancement du programme 2022-2024 pour Lakamané

La première année d'exploitation du périmètre maraîcher tout équipé de 4 hectares de Lakamané dans le cadre du programme 2019-2021 est déjà probante. Les premières récoltes sont encourageantes. Les 132 femmes maraîchères de l'association Benkady de Lakamané ont utilisé avec efficacité toutes les semences que nous avons achetées dans le cadre du programme de coopération décentralisée.

Fort de ce succès, nous avons l'ambition de reproduire cette réalisation dans le cadre du programme 2022-2024 en développant cette fois-ci deux autres périmètres maraîchers de deux hectares chacun dans les villages de Dialakoro et de Balandougou. Ces villages sont situés respectivement à environ 7 kilomètres au nord et à environ 10 kilomètres à l'est de Lakamané. Pour ce faire nous réaliserons en 2023 dans chaque village un forage profond productif. Au premier semestre 2024, les périmètres maraîchers seront équipés avec la construction d'un château d'eau alimenté par une pompe électrique et des panneaux solaires, des bassins réservoirs avec un réseau de distribution d'eau d'arrosage et aussi la pose d'une clôture de protection des installations agricoles, qui comprendra également un magasin de stockage des semences et de l'outillage. Le budget prévu est de 23 500 € par périmètre maraîcher. **Nous vous invitons à consulter sur le site de la mairie dans la rubrique « Vie associative – Les Amis du Jumelage »** : l'album des photos et les vidéos qui montrent étape par étape la réalisation du périmètre maraîcher à Lakamané dans le cadre du programme 2019-2021.

Aidez-nous à mener à bien le programme 2022-2024. **Nous recherchons toujours des donateurs. N'hésitez pas à télécharger la fiche pour faire un don.** L'expérience nous montre que les petits dons sont essentiels.



Vincent FAUVELL-CHAMPION, responsable de la commission Lakamané, Les Amis du Jumelage.

### Coppenbrügge

C'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli du 26 mai au 29 mai 2022 dix-neuf de nos amis de Coppenbrügge, dont trois adolescentes. Notre dernière rencontre remontait à 2019. Après deux années où nous avons dû reporter leur venue en raison du Covid, le grand jour des retrouvailles est enfin arrivé. Nous avons une appréhension, est-ce que nous allons nous reconnaître ? Est-ce que cela serait comme avant ?

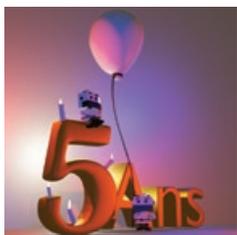
La magie de notre jumelage a une nouvelle fois opéré : c'est dans la joie que tout le monde s'est retrouvé. Le vendredi a été consacré à la visite du château de Maintenon. Françoise d'Aubigné Scarron, épouse secrète de Louis XIV, a marqué de son empreinte ce château. Celui-ci respire une ambiance intimiste et chaleureuse, sans doute en raison des pièces de petite dimension caractéristiques des appartements de Madame de Maintenon. Nous avons poursuivi notre programme par notre traditionnel pique-nique puis par un goûter à la Bergerie nationale de Rambouillet. Le lendemain, les trois adolescentes sont allées visiter Paris avec leurs hôtes tandis que les autres participaient à un rallye automobile organisé par François, membre de la commission Allemagne du jumelage. Le circuit de 80 km nous a fait passer devant différents châteaux de l'Essonne que nous devons retrouver et identifier. Le midi nous avons fait une halte dans le château de Villeconin. Nous avons pique-niqué dans le parc. Le propriétaire des lieux et sa fille nous ont fait ensuite visiter le domaine. Le soir, nous nous sommes tous retrouvés dans un restaurant où nous avons partagé un succulent repas suivi d'une soirée dansante.

Danser au rythme des musiques proposées par le DJ nous a permis de dépenser certaines des calories accumulées lors de ce week-end. Nos amis sont rentrés à Coppenbrügge dimanche 29 mai. Nous les retrouverons l'année prochaine à Coppenbrügge.

**Si vous êtes intéressés, prenez contact avec nous :** Alain Sévérac : 09 50 09 68 39, Catherine Esnard : 06 79 30 35 97.



## CREATIK



**5 ans déjà ! L'atelier Creatik est la seule association en Île-de-France à former et réunir des passionnés autour de la 3D.**

La 3D est dans notre quotidien ; films, séries d'animation, effets spéciaux, publicité, santé et même votre cuisine se dessine en 3D. En 5 ans, nous avons

initié plus de 100 personnes au logiciel de modélisation Blender, avons créé 3 niveaux différents, réalisé un court métrage d'animation primé, visité des start-up de jeux vidéos, un FabLab, visité la Maker-Faire de Paris et la Paris Games Week et découvert une start-up de béton 3D.

**Nous avons vu des adhérents grandir et intégrer des écoles d'animation.** Tous nos membres ont su libérer leur créativité. Nous avons réussi à attirer des professeurs talentueux dont certains de Paris qui viennent à Marolles-en-Hurepoix.

Depuis 2 ans nous participons à la journée artistique du collège Saint Exupéry car la 3D est une expression artistique. La 3D c'est aussi l'impression 3D. Nous avons récemment répondu à l'appel du Centre de Phoniatry de la Norville pour les fournir en prothèses factices nécessaires à l'adaptation des jeunes enfants. Le Parisien et le Républicain ont écrit des articles sur nous. Et ce n'est pas fini ! En juin nous fêtons nos 5 ans par des activités ouvertes à nos adhérents anciens et actuels, l'occasion de se retrouver et de voir les réalisations faites pour l'événement.

**Si vous souhaitez participer à une séance d'initiation ou prendre des renseignements pour l'an prochain, sachez que les places sont limitées. Alors n'hésitez pas à nous contacter à [lateliercreatik@gmail.com](mailto:lateliercreatik@gmail.com)**



## HAPPY SCHOOL



Inscriptions 2022-2023

Venez apprendre l'ANGLAIS et/ou l'ESPAGNOL en vous amusant ! Les inscriptions 2022-2023 sont ouvertes pour les groupes Enfants - Ados - Adultes ANGLAIS et ESPAGNOL.

**Informations :** Vous pouvez nous contacter par e-mail ou par téléphone : 07 68 96 49 79 - [happyschooldemarolles@hotmail.fr](mailto:happyschooldemarolles@hotmail.fr) [www.facebook.com/HappySchoolmarolles91](http://www.facebook.com/HappySchoolmarolles91)

## SNL



SNL, une association utile à connaître

**La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille**

Chacun de nous a pu connaître, sinon dans sa vie, au moins dans celle de proches, d'amis ou de relations, des parcours en dents de scie. C'est ce que, dans certains cas l'on appelle tout simplement des "accidents de la vie", pas au sens où l'entendent les assureurs, mais des situations de rupture dans une vie. Ces situations de rupture peuvent toucher toute personne, quel que soit son âge ou sa situation de famille. À l'origine de ces ruptures, se trouvent des événements aussi variés que sont la perte d'un emploi, le décès brutal d'un conjoint, la séparation d'un couple, les ennuis de santé, les difficultés financières.... Ces "accidents de la vie" peuvent avoir des conséquences aussi violentes que la perte de son logement et laisser des traces sur les personnes qui les vivent : perte de son estime personnelle, perte de confiance en soi, vie sociale réduite et même isolement. Comment mener sa vie, tenir ou rechercher un emploi sans disposer d'une douche et d'une boîte aux lettres ?

## FNACA



19 mars 2022

La cérémonie officielle du 19 mars 2022 s'est déroulée au Monument aux Morts de Marolles à 10 heures.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. le Maire, plusieurs adjoints, deux porte-drapeaux Anciens Combattants et le drapeau des écoles porté par des enfants de Marolles. Une gerbe a été déposée par le Comité Fnaca de Marolles-en-Hurepoix. Deux discours ont été prononcés, le premier par le Président pour le soixantième anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie et le discours National par un membre du Bureau du Comité. Parmi l'assistance se trouvaient des adhérents du Comité auxquels se sont joints de nombreux sympathisants et Marollais que nous remercions.

Pour le Bureau, le Président du Comité, Paul FRADIN



Un logement et un accompagnement



Un locataire et son accompagnateur

Comment rebondir ?

**Face à ces situations, sources de précarité. SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement) propose des solutions de logement adaptées.** Pour certaines personnes l'accès à un logement au loyer modique ne sera pas suffisant.

Un accompagnement social sera nécessaire pour les aider à se reconstruire, retrouver son énergie, sa confiance en soi et bâtir un projet professionnel pour se relancer dans la vie. Ce parcours est long et peut s'étaler sur 2 à 3 ans.

Depuis plus de 30 ans, en Ile-de-France, SNL a expérimenté et développé des solutions de logements temporaires à loyer très faible. SNL est présent à Marolles depuis 1993.

Pourquoi logement temporaire ?

**Parce qu'au bout de 2 à 3 ans, la plupart des personnes logées chez SNL sont en mesure d'accéder à un logement durable.** Cette période leur aura permis d'élaborer et de concrétiser leur projet personnel.

## Amicale des sapeurs-pompiers



Jade et Guillaume en plein travail !

**Le petit musée des sapeurs-pompiers**

Peut-être l'avez-vous déjà remarqué, si vous allez vous promener dans les bois en passant proche du centre de secours, un petit musée est né juste devant la caserne.

En effet, quelques passionnés de vieilleries se sont attelés à restaurer un dévidoir mobile du siècle dernier. Dans un premier temps ce dernier, bientôt accompagné d'autres restaurations, ne sera exposé qu'aux beaux jours de manière à le préserver.

Les sapeurs-pompiers de Marolles-en-Hurepoix



À suivre....

Dans une prochaine parution, nous vous ferons entrer davantage dans la dynamique de SNL. Mais si, dès à présent, vous souhaitez avoir des informations sur SNL,

**consultez son site internet en activant le lien :** [www.solidarites-nouvelles-logement.org](http://www.solidarites-nouvelles-logement.org). **Vous pouvez aussi contacter le Groupe Local de Solidarité de Marolles en vous adressant à [snl.marolles@gmail.com](mailto:snl.marolles@gmail.com)**

## UNC

**Soutien aux militaires blessés : 25 juin 2022**

Depuis 2017, l'armée de Terre organise chaque année une « Journée nationale des blessés de l'armée de Terre », un moment privilégié consacré à ceux-ci et l'occasion de faire mieux connaître cette cause juste au monde de la défense, aux familles et au grand public.

Compte-tenu des contraintes opérationnelles et des conditions locales, cette journée, organisée par les régiments, l'est maintenant à la date qui leur convient le mieux. Pour le millésime 2022, le thème retenu est « Solidarité avec les blessés des armées ». Il devrait permettre de montrer que la reconnaissance et le soutien dus aux blessés dépassent la légitime fierté de servir au sein de l'armée de Terre.

Au niveau parisien, la date retenue est le samedi 25 juin 2022 et elle se déroulera dans le XV<sup>e</sup> arrondissement aux parcs sous-lieutenants Eugène Djendi et André Citroën.

Les fédérations départementales UNC et les associations locales y sont associées.

Les militaires blessés ou handicapés suite à des opérations de guerre participent aussi aux **Invictus Games**, créés en 2014 par le prince Harry, duc de Sussex. Cette compétition sportive internationale rassemble plus de 500 militaires et anciens combattants blessés ou en situation de handicap.

La 5<sup>e</sup> édition s'est déroulée à la Haye (Pays-Bas) en avril 2022 avec une forte participation française.

14 athlètes français se sont affrontés lors de cette compétition sportive internationale et ont remporté 14 médailles dont 8 en or.

À noter un guide publié par le ministère des armées qui présente l'offre d'accompagnement proposé aux militaires blessés en service ou malades, qu'ils soient en situation d'activité, réservistes ou ayant quitté l'institution militaire ainsi qu'à leurs familles. Il comporte :

- des informations personnalisées en fonction des situations,
- des conseils permettant de constituer plus facilement son dossier,
- des fiches thématiques pour obtenir des informations complémentaires,
- des outils et modèles de correspondance pour faciliter les démarches. <https://www.defense.gouv.fr/sga/service-agents/soutien-aux-blesses>

Général François Chauvancy,  
président de l'Union locale UNC

## Histoire et patrimoine

**Bugatti et Saga Novo**

**Du 10 au 15 mai, les Marollais petits et grands sont venus en nombre admirer ces voitures de légende.** Les trois voitures exposées à l'intérieur de la salle des fêtes les invitaient à pénétrer et visiter les 48 panneaux résumant la vie et l'œuvre d'Ettore Bugatti.



Jean et Frédéric Novo

**Un hommage particulier à la famille Novo avec qui l'exposition fut organisée dès l'origine.**

C'est le grand-père Henri qui à 14 ans séduit par le bruit d'un moteur de Bugatti, décida de mieux connaître ces étranges machines en se faisant

embaucher comme apprenti au garage Teillac un spécialiste de la marque, Il y restera de nombreuses années.

En 1950 il lance son propre garage, ce sera : Montrouge, puis Vitry et enfin en 1968 Marolles où il s'installera dans un vieux corps de ferme. Son fils Jean le rejoindra en 1982, puis Frédéric rejoindra son père en 2000. C'est grâce à ces passionnés que le 14 mai 2022 sous un soleil éclatant 15 voitures dont huit de courses s'exposaient sur l'esplanade de la salle des fêtes, du jamais vu à Marolles.

**Durant la semaine au côté des quatre classes venues visiter l'exposition, un défilé de 50 à 70 personnes chaque jour.**

Le temps fort du samedi à rassemblé plus de 1 000 personnes.



©Photo : P. Desmoulières

Bolides de courses de 1913 à 1937

**Pour l'inauguration organisée en concertation avec la mairie de Marolles** on notait la présence : de M. Joubert, Maire et Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération ; ainsi que celles des Maires des communes voisines et des membres du Conseil Municipal. Celle de M. Vincent Delahaye, sénateur et Vice-Président du Sénat, de M. Graignic, Président du club Bugatti France, de M. Comte, Secrétaire général du Club Bugatti France, de M. Robert Panhard, Président de l'Automobile Club de France. Un grand merci à tous et aux journaux : Le Parisien et le Républicain pour les articles qu'ils ont consacrés à cette exposition.

Jean-Pierre Clavier  
Secrétaire Histoire et Patrimoine.

## MJC

### Le mot de la présidente

#### Une autre saison se termine, une page se tourne.

Je souhaitais encore adresser tous mes remerciements aux bénévoles qui nous accompagnent tout au long des saisons qui apportent leur lot de surprises ou de difficultés, à tous nos adhérents pour leur confiance et bien sûr à tous nos professeurs.

Soleil et ciel bleu nous conduisent tout doucement vers les vacances que je vous souhaite très belles. Reposez-vous bien, profitez de bons petits moments en famille et venez retrouver toute l'équipe de la MJC lors de la Journée des Associations le 4 septembre 2022, sans oublier notre Assemblée générale qui se tiendra le 9 septembre à 19h30 au Mille Club.

**Prenez bien soin de vous, rendez-vous à la rentrée !**

### Retours sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022

#### Les premiers mois de l'année ont encore vu le fonctionnement des activités bouleversé par la Covid 19 (absence de professeurs, d'élèves, manque d'accompagnateurs...).

Cela n'a pas empêché nos adhérents, jeunes et moins jeunes, de poursuivre fidèlement et avec entrain leurs activités et nos professeurs de transmettre leur savoir avec passion.

Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau tiennent à tous les remercier ainsi que les responsables d'activités et tous les bénévoles pour leur implication, le temps donné sans compter et toute aide, quelle qu'elle soit.

### QUELQUES TÉMOIGNAGES ET PHOTOS DE NOS RESPONSABLES D'ACTIVITÉS

#### CLUB FÉMININ

Notre Club est ouvert le mardi de 14 h à 17 h, au Mille Club, Chemin aux Ouailles (sauf juillet, août et Noël).

C'est un lieu de détente où nous pouvons discuter librement des choses de la vie, de l'actualité, tout en travaillant : le tricot, le canevas, le crochet, la création de cartes diverses, la décoration personnalisée d'objets à offrir à nos familles. Nous échangeons nos idées, nous nous entraînons et nous créons des nouveautés, en vue du Téléthon de décembre. À bientôt.

#### CLUB DES MERLETTES ET DES ROSSIGNOLS

Vous vous ennuyez chez vous ou vous n'avez pas le moral ! Poussez la porte du Mille-Club le jeudi après-midi de 14h à 17h30, vous ne le regretterez pas.

Convivialité, rires (mais également sérieux et concentration !) on oublie ses soucis.

Un après-midi pour jouer aux jeux de société. Il y a bien sûr les acharnés à la belote, les forts en thème avec le scrabble, le Rummikub lettres ou chiffres et tout un tas d'autres jeux Uno, Blokus, Rami, Chromino, Skype bo, etc... Une partie de Nain jaune nous a même fait retomber en enfance.

**Alors, venez nous voir. Essayer le club, c'est l'adopter.**



#### COUTURE

« Bienveillance, patience, joie dans la créativité et délicatesse sont les maîtres-mots de notre activité. Cela dit, notre rendez-vous mensuel est attendu avec fébrilité ! **Accompagnées d'Hélène, notre professeure à l'écoute de toutes nos envies**, quel bonheur de progresser de manière notable pour et dans nos projets tout au long de l'année pour aboutir à des vêtements, des accessoires qui peuvent être portés, utilisés ou bien souvent offerts ! L'année touche déjà à sa fin mais a tenu ses promesses : un temps pour soi, un temps hors du quotidien, un moment de détente et de belles réalisations. Rendez-vous à la rentrée ! »



#### DESSIN-PEINTURE ADULTES

« Après plusieurs mois passés à nous entraider et nous conseiller mutuellement pour la réalisation de nos œuvres, nous sommes heureuses d'accueillir une professeure de dessin-peinture, Serena.

Toute jeune mais de très bon conseil, elle nous redonne la pêche pour nous dépasser artistiquement ! »

#### ENCADREMENT

Offrez-vous une pause créative et conviviale ! Les cours sont animés par une passion des images et de la manière de les sublimer avec de jolis papiers et de belles baguettes.

Accompagnés d'un professeur bienveillant, vous aurez le plaisir de créer vos cadres et peut être de pouvoir les offrir. Rejoignez les cours d'encadrement !



#### MULTISPORTS

C'est trop bien le multisports ! Et hop, je sais faire l'équilibre sur le dos des copains, c'est chouette !



## PEINTURE DÉCORATIVE

Quoi de neuf dans l'activité PEINTURE DÉCORATIVE ?

Cette année nous avons principalement travaillé en AUTONOMIE. En l'absence de professeur depuis décembre dernier, nous avons décidé de nos projets. Ceci a stimulé notre créativité... Nous sommes un petit groupe ayant plusieurs années d'expérience et souhaitons continuer sur ce même principe pour l'année 2022-23. Ensemble nous verrons quels apprentissages nous voulons améliorer et/ou acquérir ! Il faut mentionner la présence d'une jeune femme très douée en dessin, peinture... Ce qui a été très précieux pour le groupe ! Un grand merci à elle pour ses cours et conseils...

**Où et quand ces ateliers ont-ils lieu ?** Dans les locaux de la MJC (la ferme), le vendredi (9h30 /17h) 2 fois/mois selon planning. Si vous aussi avez de l'expérience dans la peinture décorative et êtes disponible en journée, vous êtes les bienvenus.

## PILATES

Nos professeures Odile (mercredi et jeudi) et Laure (mardi) vous proposent le PILATES, série d'exercices qui renforcent les abdominaux, le dos, les jambes et les bras, en portant une attention particulière au rythme des respirations. Ceux-ci peuvent être faits au sol, à quatre pattes, debout ou avec des accessoires, comme des ballons, élastiques ou anneaux. Les bienfaits sont l'amélioration de la posture et le renforcement des muscles profonds : le mal de dos disparaît, le ventre se raffermi, le corps devient fort et souple.

**Venez nombreux rejoindre Odile et Laure à la rentrée, pour faire un essai ou vous inscrire au cours de Pilates.**



## POTERIE

L'atelier poterie animé par Catherine Vigier est un lieu d'échange, de savoir-faire et de partage d'idées. Chacun peut laisser libre cours à son imagination et à sa créativité dans un moment de détente et de convivialité.



## RÉFECTION DE SIÈGES

Une même passion anime les élèves et le professeur pour trouver une nouvelle carcasse originale, la restaurer, réaliser toutes les étapes du garnissage et trouver « le » tissu. Une belle année de cours s'achève pour les tapisseries et malgré quelques blessures (attention aux aiguilles !), tous attendent avec impatience la rentrée ! En photo une belle banquette réalisée par une des élèves du cours, alliant travail à l'ancienne et modernité du tissu.



**Très bonnes vacances à tous !**

## SOPHROLOGIE

**Basée sur la respiration et la relaxation, la sophrologie est une méthode naturelle qui permet de mobiliser ses propres capacités.** Elle dynamise de façon positive les qualités, les pensées, les ressources de chacun afin d'aider à mieux utiliser son potentiel.

**Les cours ont pour objectif de découvrir la sophrologie** à travers ses différents outils et techniques. Au fil des séances vous apprenez à pratiquer par vous-même la sophrologie pour l'intégrer dans votre quotidien. Les exercices sont simples et s'adressent à tous, quelle que soit votre condition physique. Ils s'intègrent dans une approche préventive de sa propre santé et de son bien-être, se pratiquent debout, assis et parfois allongé dans des vêtements du quotidien.

## TENNIS DE TABLE

Les adhérents de l'activité Tennis de table, du cours 1 (enfants de moins de 12 ans, débutants) ou du cours 2 (adultes et adolescents de 12 à 17 ans, certains ayant un très bon niveau) sont heureux de retrouver tous les jeudis soir leur professeur, Marie-Jo Trony, plusieurs fois médaillée, championne de France et qui joue toujours en compétition. Cela vous tente ?

**Rejoignez-nous pour un essai ou pour vous inscrire.**



## Et prochainement... ouverture D'UN ATELIER D'ART FLORAL

Vous aimez fleurir votre maison, faire des bouquets et des arrangements floraux ? Martine Renault, professeure Animatrice en Art Floral vous invite à la créativité lors de ses ateliers. Elle vous guidera sur les principes, technique et soins de l'Art Floral, en vous transmettant sa passion des fleurs et des végétaux qui va bien au-delà de la création florale ! **Rendez-vous au forum.**



## NOUVELLE PROFESSEURE À LA MJC

Katerina nous a rejoint pour animer les cours de Multisports, Circuit training et Fitness. **Nous lui souhaitons la bienvenue !**

## MOMENTS SCÈNES

N'oubliez pas le gala de danse et venez admirer la très belle prestation des élèves des cours de danse lors des **Moments Scènes, le 26 juin 2022 dès 15h à la Salle des Fêtes.**

**Attention, le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à contacter rapidement la MJC si vous souhaitez assister à la représentation.**

## TALENTS CACHÉS

Vous être nouveaux à Marolles et ne connaissez pas encore les Talents Cachés, le salon de Noël de la Maison des Jeunes et de la Culture ? Si vous aimez créer (couture, bijoux, cartonnage ...) et souhaitez vendre certaines de vos réalisations, rejoignez nos exposants lors du salon organisé en décembre 2022. Nous serons ravis de vous accueillir ! Pour tout renseignement, contactez-nous sur notre courriel : [mjc.marolles@orange.fr](mailto:mjc.marolles@orange.fr) en joignant des photos de vos créations.

## Le Plan Pluriannuel d'Investissement

**Le PPI est un document de programmation des investissements qui a pour objet de proposer une vue d'ensemble des projets et programmes d'investissement sur une période donnée.**

**Il comprend non seulement les investissements sur les équipements existants mais aussi les nouveaux projets (construction nouvelle, achat...).**

**L'élaboration du PPI tient donc compte de l'état du patrimoine**, qui décrit dans quel état sont les éléments structurants des bâtiments : murs porteurs, toiture (charpente et couverture), équipements de chauffage, climatisation, sécurité, conformité (amiante, personnes à mobilité réduite), consommation énergétique, etc...

Il inclut la liste des travaux à prévoir à moyen ou long terme, avec si possible une estimation financière.

Il est revu régulièrement, et se réalise avec l'aide de bureaux de contrôle spécialisés. Cette démarche est fondamentale car elle garantit de garder le patrimoine en bon état, d'éviter de grosses dégradations et d'anticiper sur les besoins de budget.

C'est grâce à cet état qu'ont été mis en évidence la nécessité de refaire la toiture de l'Eglise, celle de la grange, des tribunes du Stade, ...

**Le PPI liste alors les investissements, avec les dépenses à prévoir, sur plusieurs années**, sur la base de devis estimatifs (lorsque le budget est voté, une consultation (appel d'offres...) est lancée, ce qui peut conduire à une révision du coût estimé initialement à la hausse comme à la baisse). Pour les financements à envisager, l'appel à subventions est systématisé de façon à limiter le plus possible le poids des investissements sur le budget de la commune, d'une part et, d'autre part, à maximiser notre capacité d'entretien du patrimoine communal.

**De plus en plus, les communes doivent faire autant, voire mieux, avec moins de recettes (baisse des dotations de l'État ...).**

La sélection et le phasage des opérations, année par année, doivent également tenir compte des nouveaux impératifs fixés par la réglementation (voir encart sur le « décret tertiaire »), notamment en termes de délais.



### Parmi les travaux de gros entretien :

**La grange de la ferme (3 Grande rue) :** la charpente doit être partiellement revue, et la couverture totalement changée avec une isolation thermique adaptée (jusqu'à présent, ce bâtiment n'est pas isolé). Et pour qu'en ce lieu puissent se tenir des manifestations accueillant jusqu'à 100 personnes, il sera mis en conformité avec la réglementation ERP. Les travaux sont estimés à près de 350 000 € (Subvention au titre de la DETR : 68 000 €).

**Les tribunes du Stade :** la reprise partielle de la charpente et le recouvrement de la couverture en bacs acier ont été nécessaires afin de gommer les dégradations dues aux intempéries. Les travaux s'élèvent à 133 320 € dont 87 750 € financés par une subvention du département de l'Essonne.



### AIDEZ-NOUS !

**Vous constatez un défaut, une anomalie dans un des équipements municipaux ?**  
Signalez-le en mairie ou par mail [mairie@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mairie@marolles-en-hurepoix.fr)

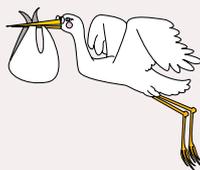
### LE SAVIEZ-VOUS ?



**Le décret tertiaire**, Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 a pour **objectif une forte réduction de la consommation énergétique des bâtiments à usage tertiaire** : - 40% à 10 ans, - 50% à 20 ans, -60% à 30 ans. Il s'applique aux bâtiments tertiaires, y compris aux bâtiments publics. Ceci induit, de facto, de connaître parfaitement ses consommations et de les suivre au fil de l'eau. La trajectoire cible se définit en 3 étapes de baisses, étalées sur 30 ans, et basées sur une année de référence.

## Naissances

01/01 Sandro Amistani  
 01/01 Hizya Keita  
 06/02 Sandro Vicente  
 12/02 Iwen Marceau Bordessoulles  
 19/02 Mahdy Dlakite  
 27/02 Maxense Mollet Ralison  
 03/03 Anton Lecomte  
 09/04 Charlie Diodovich  
 16/05 Ysée Marchal  
 17/05 Henri Alluard



Félicitations aux heureux  
 parents et bienvenue  
 aux nouveau-nés

### Règle :

Dans l'Info' mag ne figurent que (et si les familles ne s'y opposent pas) :

- Les avis de décès survenus à Marolles (que les personnes soient ou pas natives de Marolles) et dont, par principe, nous avons connaissance.
- Les avis de décès des personnes domiciliées à Marolles, mais survenus hors Marolles ; dans ce cas, nous recevons l'avis émis par la commune où le décès est survenu.

## Décès

20/01 Michel Fabre  
 02/02 Dominique Riffaut  
 11/02 Yvette Beyrand née Ferrier  
 15/02 Richard Deltour  
 16/02 Christiane Semenenko née Pottier  
 01/03 Pierre Morga  
 18/03 Pierre Caron  
 02/04 Maurice Méreau  
 09/04 Marcelle Lanoë née Vaillant  
 24/04 Liliane Bogacz née Arnaudet  
 29/04 Claude Roubinowitz  
 14/05 Saadane Bouzidi



Toutes nos sincères condoléances aux familles

## Mariages

15/01 Franck Genin & Anne-Cécile Nottéghem  
 07/04 Anthony Fleury & Laure Bouhet  
 16/04 Sébastien Hélias & Julia Hypolyte  
 30/04 Kevin Renaud & Emeline Frouin  
 12/05 Roger Godrin-Kouadio & Gaïla Mbamu  
 18/05 Richard Dupuy & Mathilde Goulard  
 21/05 Fabien Dutour & Moonika Kungla  
 28/05 Jérémy Faria Pontes et Marlène Gosset  
 28/05 Joris Abonnel et Morgane Baranger



Félicitations aux heureux mariés

## TRIBUNES

### Marolles ensemble

Aux belles paroles, nous privilégions l'action et le respect de nos engagements : vous nous avez élus sur un programme... 2 ans sont passés et plus de la moitié des sujets sont réalisés ou déjà bien engagés et ce, malgré la crise sanitaire.

Nous vous avons annoncé les travaux de la salle des fêtes (Phase 1) : ils ont débuté en mai.

Nous vous avons annoncé l'extension du centre de loisirs : le budget a été voté. Le permis de construire est en cours d'instruction. Cet agrandissement est prévu avec application de la dernière réglementation thermique en vigueur et la réalisation de salles pour les enfants avec plancher rafraichissant, brise soleil...

Nous vous avons annoncé notre volonté de réduire notre consommation d'énergie : nous avons obtenu de notre communauté d'agglomération, CDEA, la réduction de l'éclairage urbain au strict nécessaire.

Et comme la limitation des dépenses énergétiques et l'environnement sont l'affaire de tous, pour vous encourager et faciliter vos travaux notamment en matière de rénovation énergétique, la commune apporte une aide financière aux Marollais qui déposent un dossier dans le cadre de Cap' travaux (opération menée en lien avec CDEA).

En mars, nous avons déposé un dossier de demande de subvention pour la transformation du patio de l'école maternelle Gaillon, ce qui permettra de créer un nouvel espace tout en participant aux économies d'énergie par la pose d'une toiture avec isolation thermique performante.

Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive et nous continuerons de rester au service des Marollais, tout en veillant de près aux finances afin de maîtriser la fiscalité locale.

Et parce que c'est dans notre ADN de s'occuper de tous, d'être « Ensemble », nous avons répondu présent face à l'exode forcé des Ukrainiens. Il était pour nous évident et naturel d'organiser le meilleur accueil possible pour ces réfugiés. Sur ce point, nous tenons à remercier les Marollais qui, une fois de plus, ont proposé leur aide.

Enfin, nous avons tous une pensée pour Géry MACHUT, qui nous a quittés récemment. Son engagement pour la commune et bien au-delà était total, avec une humanité et une générosité exceptionnelles. Nous tenons à nouveau à manifester notre soutien à ses proches.

Les élus de Marolles Ensemble

### Marolles, un défi pour l'avenir Un Plan Pluri annuel d'investissement, un instrument inutile pour la commune

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est un outil d'analyse financière prospective. Il permet aux collectivités locales et territoriales de planifier leurs investissements sur le long terme (au moins 5 ans), et donc de financer les travaux préventifs ou curatifs nécessaires à leurs infrastructures. Mais Le Maire ne veut pas prévoir un PPI regroupant toutes les problématiques de notre ville. En faisant cela, il ne sait pas anticiper l'avenir de notre commune et surtout les enjeux pour le futur. Sur 3 ans, aucune action n'est envisagée pour réduire la consommation de nos bâtiments et répondre au décret tertiaire. Le décret tertiaire est une obligation réglementaire découlant de la loi Elan. Il vise l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaires français en demandant aux propriétaires et bailleurs de surfaces supérieures à 1000 m<sup>2</sup> de réduire les consommations mesurées en kWh/m<sup>2</sup>. soit 40% de réduction de la consommation énergétique d'ici 2030. Le maire doit se dire que 2030 « ce n'est pas demain » et que son mandat finissant en 2026, son successeur devra gérer cette situation.

Aucune plantation d'arbres n'est prévue mise à part en 2023. Le maire doit se dire qu'il suffit de planter deux ou trois arbres en fin de mandat pour que le réchauffement climatique n'impacte pas Marolles. Une singulière prise en compte du changement climatique et de l'adaptation de la commune à ce défi. Aucun plan de circulation n'est prévu alors qu'il est nécessaire de revoir la place des circulations alternatives et d'améliorer la fluidité dans la ville. Seul le plan vélo du département et de l'agglo aura lieu sur ce mandat en mettant la rue du potager en sens unique (facile pour nos collégiens de venir au collège!). Sur l'urbanisme ? Le Maire nous signifie que le secteur gare n'avance pas mais il met au PPI un « skate park » pour 2024. Voilà de l'anticipation sur un projet qui ne devrait visiblement pas voir le jour rapidement. A moins que la transparence ne soit pas de mise. Nous y reviendrons lors d'un prochain édito.

Nous sommes force de proposition, mais Le Maire décide seul sans écouter le Marollais. Vous pouvez nous joindre, nous sommes à votre écoute.

N MURAIL, I GOLDSPIEGEL, S LEONARD,  
 F CHAUVANCY, C TUSSIOT  
 contact@marollesundeveloppement.fr  
 facebook : Marolles un défi pour l'avenir

### Marolles Fort et Vert

#### Marolles nous ressemble, Marolles nous rassemble

Notre groupe tient à présenter ses condoléances à la famille de Monsieur Machut, Adjoint au Maire, qui nous a quitté, la commune a perdu une personne remarquable de par ses compétences, son investissement mais surtout pour son humanité et son sourire.

En cette période de grande instabilité internationale, nous voulons réaffirmer notre attachement à la liberté, à la Paix ; la guerre est à notre porte, la France n'a plus connu de guerre sur son territoire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale hormis la Guerre d'Indépendance d'Algérie. Notre groupe est solidaire du peuple ukrainien qui lutte avec courage contre l'agresseur russe, nous saluons son courage à défendre son territoire, sa liberté, son indépendance. On sait comment commence une guerre, on ne sait jamais comment elle finit, et il n'existe aucune guerre propre.

Notre pays est divisé, fracturé, traversé de tensions, à la limite de l'implosion, soyons vigilants et faisons qu'ensemble notre ville soit un lieu de Paix et de solidarité...

Nous terminerons cette tribune par une citation de Ricardo Florés Magon :

« Ce ne sont pas les rebelles qui créent les problèmes du Monde, mais les problèmes du Monde qui créent des rebelles. La révolte c'est la Vie, la soumission c'est la Mort. »

Gilles DELVALLE

# NUMÉROS UTILES

## SOCIAL

- **MÉDECINS**
  - Dr Canivez 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) .....01 64 56 17 72
  - Dr De Rivas 7 rue Eugène Brou .....01 64 56 17 74
- **NATUROPATHES / IRIDOLOGUES**
  - Mme Berritz 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) .....06 58 35 38 00  
(Naturopathe/Iridologue) [www.les.pepitesdemanaturo.com](http://www.les.pepitesdemanaturo.com)
  - Mme Chatry (Naturopathe) 11 place de l'église .....06 69 64 96 69
- **INFIRMIÈRES**
  - Mme Dessennoix 1 rue Eugène Brou .....06 14 45 38 90
  - Mme Gladkowski 1 rue Eugène Brou .....06 14 45 38 90
- **INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES**
  - Alexandra JAOUEN et Marie-Line PELTI .....06 62 11 58 16 et 01 64 95 41 25
- **SAGE-FEMME**
  - Mme Bedet 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / [anne.bedet.sf@free.fr](mailto:anne.bedet.sf@free.fr) 07 67 06 10 20
- **CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE**
  - M. Dauvergne 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) .....06 87 61 23 81
- **LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES**
  - Cerballiance 7 Grande Rue .....01 64 56 85 72
- **PHARMACIES**
  - Mme Cesa 36 avenue Charles de Gaulle .....01 69 14 80 70
  - M. Maudet 31 Grande Rue .....01 69 14 89 49
- **MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES**
  - Mme Crépeux-Rougerie 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) .....01 64 56 90 06
  - Mme Robic 31 Grande Rue .....01 69 14 86 30
  - Mlle Ginestar 31 Grande Rue .....01 69 14 86 30
- **MASSAGE DE BIEN-ÊTRE**
  - Gena Massage À domicile .....06 52 14 91 71
  - M. HERBIN Zen Hand. À domicile .....06 60 32 84 63  
[zenhandmassage@gmail.com](mailto:zenhandmassage@gmail.com)
- **OSTÉOPATHES**
  - Mlle Tressens-Fedou 1 rue Eugène Brou .....01 64 56 50 96
  - Mme Girard 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) .....06 14 42 63 70
- **PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES**
  - Mme Couturier 4 bis Grande Rue .....01 69 01 42 02
  - Mme Frot 1 rue Eugène Brou .....01 64 56 66 03
- **PSYCHOLOGUE**
  - Mme Sébille 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) .....06 98 33 00 88
- **CHIRURGIENS DENTISTES**
  - M. et Mme Serror 17 bis avenue Charles de Gaulle .....01 64 56 95 39  
assistés du Dr Yedjer
- **SOPHROLOGUE**
  - Mme Delamotte 12 avenue des Limosins .....06 03 36 83 70
  - Mme Nérac 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) .....06 70 04 31 53
  - Mme Sikora 1 rue Louis Blériot (Maison médicale) .....06 33 62 27 35  
[sikorasophro@gmail.com](mailto:sikorasophro@gmail.com)
  - Mme Tallex 1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale) .....06 12 48 08 86  
[contact@isabelletallexsophrologue.fr](mailto:contact@isabelletallexsophrologue.fr)
- **SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE**
  - Mme Gaudin 7 route de Cheptainville .....07 61 54 15 63
- **MAGNÉTISME**
  - Mme Dumont 25 bis rue des pins .....06 76 82 87 24
  - Mme Roulleau "Conscience Infinie" .....06 74 11 41 04
- **ART THÉRAPEUTE - ENERGÉTIQUE CHAMANIQUE**
  - Mme Placet 25 rue du centre / [gaianata.gaianata@gmail.com](mailto:gaianata.gaianata@gmail.com) .....06 75 61 68 86
- **VÉTÉRINAIRES**
  - Dr Lamour et Dr Plassard 30 avenue Charles de Gaulle .....01 64 56 05 05
- **SÉCURITÉ SOCIALE**
  - 91040 Évry Cedex .....36 46
- **ASSISTANTE SOCIALE**
  - Maison des Solidarités (MDS) .....01 69 17 14 40
  - Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2
- **ASSISTANTE JURIDIQUE**
  - Au CCAS, sur RDV, 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois .....01 69 78 09 19

## ENSEIGNEMENT

- École maternelle du Parc de Gaillon .....01 78 83 02 53
- École maternelle Roger Vivier .....01 69 14 83 51
- École élémentaire Roger Vivier .....01 78 83 01 87
- Collège Saint-Exupéry .....01 64 56 26 36

## CULTE

- Catholique - Père Thomas Moto Kalunga .....01 69 14 80 22  
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier .....[assipMarolles@gmail.com](mailto:assipMarolles@gmail.com)
- Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge .....01 60 15 18 23  
Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO - Correspondante locale : Monique Meunier .....01 69 14 80 75
- Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak .....06 52 68 02 39  
Correspondante locale : Annyvonne Machut .....01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63  
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge

## MUNICIPAL

- Mairie 1 avenue Charles de Gaulle .....01 69 14 14 40
- Police municipale <https://calendly.com/police-municipale> .....01 69 14 14 53
- Résidence du Parc 6 bis chemin de la Poste .....01 64 56 09 67
- COSEC - Gymnase Avenue du Lieutenant Agoutin .....01 69 14 85 10
- Centre de Loisirs/ Garderie 1 Grande Rue .....01 64 56 27 30
- Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie .....01 69 14 14 40
- Médiathèque 3 Grande Rue .....01 64 56 11 43
- ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade .....01 64 56 87 66

# URGENCES

- SMS : 114  
pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- Urgence médicale : 15
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police secours : 17
- Police municipale : 01 69 14 14 53
- Pharmacie de garde :  
Infos sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)  
ou contactez le commissariat d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91
- S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00
- S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94
- Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000
- Accueil téléphonique de l'enfant en danger 119 et <http://www.allo119.gouv.fr>
- Violences faites aux femmes : 01 70 58 93 30
- Violences femmes info : 39 19
- Gendarmerie nationale  
rue du Potager - 01 64 56 18 03
- Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91
- Dépannage GRDF 24h/24 7j/7  
0 800 47 33 33 [gratuit depuis un poste fixe]
- Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191  
20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

## INTERCOMMUNAL

- Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14  
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site [www.coeuresonne.fr](http://www.coeuresonne.fr) rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

- Bassin nautique de l'Arpajonnais, La Norville 01 64 90 20 64
- Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56
- Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21
- Piscine de Ste-Genève-des-Bois 01 69 25 59 95
- Piscine de Morsang 01 69 46 09 59
- Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16
- Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Cœur d'Essonne : 0 800 293 991  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

## DIVERS

- Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80
- Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407  
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)  
HORAIRE : Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.
- SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)
- Hôtel des Impôts et recette perception 29 avenue du Général de Gaulle, Arpajon.  
Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00

**- INFORMATIQUE -**

**M2i**  
*Particuliers et entreprises*

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels

services@informatique-m2i.fr  
5 ter chemin de la Marnière  
ZA de la Marnière  
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

**Tél. : 01.64.90.55.58**

**TRAVAUX PUBLICS DE SOISY**

**Ensemble, réalisons vos projets**

Aménagements urbains,  
Equipements collectifs,  
Travaux routiers & particuliers,  
Equipements industriels & logistiques

6 rue de la Montagne de Maise - 91490 Milly-la-Forêt  
Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10  
www.tpsaisy.fr – Email : tpsaisy@wanadoo.fr

**Patrick POTHON**  
**06.29.79.65.26**

Agrément Service  
à la personne  
**DEVIS GRATUIT**  
Contrat ponctuel ou annuel

**Les jardins du 91**  
Devis gratuit  
06.29.79.65.26

Entretien des espaces verts : tonte, taille de haie, d'arbustes, arbres fruitiers, ...  
Abattage, élagage, création de massifs, plantation, ...  
Pose de clôture rigide, semi rigide, Pose de claustras bois

Les jardins du 91 - 91630 Marolles-en-Hurepoix  
Email : lesjardinsdu91@hotmail.com - Facebook : les jardins du 91 - SIRET : 75343950400022

**SFRE**  
TRAVAUX PUBLICS  
VRD

ZONE INDUSTRIELLE  
35 avenue des Grenots  
91150 ETAMPES

☎ 01 69 78 19 90  
✉ sfre@sfre.fr

**Vous souhaitez intégrer votre publicité  
dans l'InfoMag ?**

**Contactez le service communication,**  
par téléphone au 01.69.14.14.40 ou par mail à  
*communication@marolles-en-hurepoix.fr*

Tarifs des encarts pour 1/8<sup>e</sup> de page :  
173,50€ la parution ou 466,50€ par an

PAYSAGES - PARCS ET JARDINS  
CRÉATIONS - ENTRETIEN - ÉLAGAGE  
SERVICES À LA PERSONNE  
**SAS LECOMTE-LANGÉ**

29, Chemin de Saint-Arnoult  
91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL  
01 64 90 15 52  
lecomte.lange@orange.fr



Vous avez un projet de vente  
d'un bien immobilier ?

N'hésitez pas à nous contacter,  
**NOS AVIS DE VALEUR SONT OFFERTS !**

**AGENCE DE MAROLLES**  
14 avenue Charles de Gaulle  
91630 Marolles-en-Hurepoix  
Tél. : 01 64 56 90 90 - [isg.marolles@wanadoo.fr](mailto:isg.marolles@wanadoo.fr)  
RCS EVRY A 403 213 978 - Carte prof. 722 589 Evry



- ECLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION TRICOLORE
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**S.A.R.L. QUEKENBORN**

7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix  
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11



CONTROLE TECHNIQUE

**01 64 95 73 10**

**14 CHEMIN DE LA NORVILLE  
91630 MAROLLES EN  
HUREPOIX**

capifrance  
MAISON - APPARTEMENT - TERRAIN  
IMMOBILIER TRADITIONNEL  
IMMOBILIER NEUF  
Votre conseiller immobilier CAPIFRANCE sur Marolles En Hurepoix  
**Vincent ANDRADE 06 50 62 08 10**  
vincent.andrade@capifrance.fr  
www.capifrance.fr

**APPAREILS AUDITIFS**



Les audioprothésistes

**01 60 85 11 11**

5 Bis, Rue du G<sup>al</sup> Leclerc - BRÉTIGNY-SUR-ORGE

Audition Française - RCS Evry B 581 498 733 - Décembre 2000



Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11  
Siret : 337 766 042 00036 e-mail : [chateau.pattaro@wanadoo.fr](mailto:chateau.pattaro@wanadoo.fr)

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ  
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

**DÉPAN'EAU-GAZ**

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11  
Siret : 337 679 434 00021 e-mail : [depan.eau-gaz2@wanadoo.fr](mailto:depan.eau-gaz2@wanadoo.fr)

**Bruno NOËL**  
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION  
RAVALEMENTS - VITRERIE  
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35  
Email : [sarl.bruno.noel@gmail.com](mailto:sarl.bruno.noel@gmail.com)  
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix